



STATUT DÉBUTANT AQR (définition)

Tout membre AQR, ayant encore droit au statut 'Rookie Non Pro NRHA' au 31 décembre de l'année précédant l'année courante, est admissible à l'épreuve 'Débutant AQR' pour l'année courante si ses gains à vie '**Débutant AQR**' et '**Non Pro Limité AQR**' au même 31 décembre ne dépassent pas 200 \$.

La bourse ajoutée de cette épreuve doit être de 100 \$. Le frais d'inscription ne peut être supérieur à 10 \$ et le frais de juges ne peut excéder 5 \$. Cette épreuve est tenue en même temps que 'Rookie NRHA' et permet aussi la monte à deux (2) mains avec tout mors légal.

STATUT NON PRO LIMITÉ AQR (définition)

Tout membre AQR, ayant encore droit au statut 'Non Pro Limité NRHA' au 31 décembre de l'année précédant l'année courante, est admissible à l'épreuve 'Non Pro Limité AQR' pour l'année courante.

La bourse ajoutée de cette épreuve doit être la même que 'Non Pro Limité NRHA' tout comme les frais d'inscription et de juges. Cette épreuve est tenue en même temps que 'Non Pro Limité NRHA'.



ÉPREUVES OFFICIELLES / CHAMPIONNAT D'ANNÉE

Les épreuves approuvées suivantes servent pour la compilation du championnat d'année AQR :

- Omnium NRHA (Open)
- Omnium Intermédiaire NRHA (Intermediate Open)
- Omnium Limité NRHA (Limited Open)
- Non Pro NRHA (Non Pro)
- Non Pro Intermédiaire NRHA (Non Pro Intermédiaire)
- Non Pro Limité NRHA (Limited Non Pro)
- Non Pro Limité AQR
- Cheval Novice Omnium NRHA (Open Novice Horse)
- Cheval Novice Non Pro NRHA (Non Pro Novice Horse)
- Rookie Non Pro NRHA (Rookie)
- Jeune 14-18 ans NRHA (Youth 14-18)
- Jeune 13 ans et moins NRHA (Youth 13 & under)
- Débutant AQR Non Pro

Les règlements, pour le calcul du championnat d'année AQR, sont les suivants :

- a) Les épreuves comptabilisées sont celles qui sont approuvées par AQR.
- b) Le propriétaire et le concurrent(e) de chaque épreuve comptabilisée doivent tous deux être membres en règle l'AQR lors de chaque concours approuvé par AQR. La seule exception est DÉBUTANT AQR alors que seulement le/la concurrent(e) doit être membre en règle AQR.
- c) Les données comptabilisées sont les POINTS (système NRHA) pour les épreuves Jeune 13 ans et moins et Jeune 14-18 ans. Pour toutes les autres épreuves, les gains (dollars) sont comptabilisés.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE REINING INC.

Bilan au 31 octobre

	2007	2006
ACTIF		
Actifs à court terme		
Petite caisse	250,00	250,00
Compte courant C. Pop.	26 137,70	23 710,62
Compte courant US C. Pop.	6 793,81	127,87
Part sociale C. Pop.	<u>10,00</u>	<u>5,00</u>
Total de l'encaisse	33 191,51	24 093,49
Comptes à recevoir	19 445,72	11 146,48
Payé d'avance AGA janvier 2008	<u>1 000,00</u>	<u>1 715,00</u>
Total - Actifs à court terme	53 637,23 \$	36 954,97 \$
Immobilisations		
Mobilier de bureau et matériel	1 573,78	1 323,84
Moins: amortissement cumulé	<u>-945,78</u>	<u>-675,84</u>
Total - Immobilisations	<u>628,00 \$</u>	<u>648,00 \$</u>
TOTAL ACTIF	<u>54 265,23 \$</u>	<u>37 602,97 \$</u>
PASSIF		
TPS/TVQ (à payer)	17,88	
Comptes à payer	<u>5 000,00</u>	
TOTAL PASSIF	5 017,88 \$	0,00 \$
AVOIR DES MEMBRES		
Excédents non-répartis	37 602,97 (2006)	29 782,50 \$ (2005)
Excédent des PRODUITS sur les CHARGES	<u>11 644,38 (2007)</u>	<u>7 820,47 \$ (2006)</u>
TOTAL AVOIR DES MEMBRES	<u>49 247,35 \$</u>	<u>37 602,97 \$</u>
PASSIF ET AVOIR	<u>54 265,23 \$</u>	<u>37 602,97 \$</u>

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE REINING INC.

État des résultats du 1er novembre 2006 au 31 octobre 2007

PRODUITS

Membres	10 290,00	
Soirée de fin d'année	5 789,66	(voir annexe 1)
5% des concours de promoteurs	0,00	
Communications Membres/Info Rein	965,00	(voir annexe 2)
Activités de financement	2 240,00	(voir annexe 3)
Commandites AQR	4 180,00	(voir annexe 4)
Programme-Souvenir	-2 629,21	(voir annexe 4)
Encan de saillies	-2 150,00	(voir annexe 4)
Commandites JUIN	6 510,00	(voir annexe 4)
Concours JUIN	24 201,01	(voir annexe 4)
Commandites SNAFFLE BIT/DERBY	9 488,00	(voir annexe 4)
Concours SNAFFLE BIT/DERBY	92 589,40	(voir annexe 4)
Commandites AOÛT	6 590,00	(voir annexe 4)
Concours AOÛT	21 140,66	(voir annexe 4)
Commandites FUTURITÉ	13 940,00	(voir annexe 4)
Concours FUTURITÉ	77 456,09	(voir annexe 4)
Commandites SEPTEMBRE	11 790,00	(voir annexe 4)
Concours SEPTEMBRE	15 975,86	(voir annexe 4)
Activités Comité des Jeunes	6 777,62	(voir annexe 5)
Administration programme d'élevage	1 795,00	(voir annexe 4)
Activités hors-Québec	500,00	
Intérêts sur placements	0,00	
Frais perçus pour cartes de crédit	<u>1 715,75</u>	(voir annexe 6)

TOTAL PRODUITS

309 154,84 \$

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE REINING INC.

État des résultats du 1er novembre 2006 au 31 octobre 2007

CHARGES

Dépenses

Soirée de fin d'année	5 490,67	(voir annexe 1)
Communications Membres/Info Rein	3 692,82	(voir annexe 2)
Publicité	10 000,00	(voir annexe 4)
Journée sociale	988,56	
Temple de la Renommée	120,00	
Activités de financement	1 685,79	(voir annexe 3)
Concours JUIN	19 277,18	(voir annexe 4)
Concours SNAFFLE BIT/DERBY	85 741,07	(voir annexe 4)
Concours AOÛT	16 054,29	(voir annexe 4)
Concours FUTURITÉ	90 460,85	(voir annexe 4)
Concours SEPTEMBRE	24 355,07	(voir annexe 4)
Activités Comité des Jeunes	6 163,55	(voir annexe 5)
Championnat de fin de saison	2 217,00	
Commission sur commandites	7 405,50	(voir annexe 4)
Commandites VIP	1 948,43	(voir annexe 4)
Activités hors-Québec	<u>600,00</u>	

Total des dépenses 276 200,78 \$

Frais généraux et administration

Salaires	5 850,00	
Courrier et frais postaux	671,45	
Frais de cartes de crédit	1 648,59	(voir annexe 6)
Réunions diverses (CA et autres)	1 362,32	
Cotisations diverses	597,12	
Intérêts et frais bancaires	888,65	
Arrondissement de devises US	2 344,13	(voir annexe 4)
Fournitures de bureau	2 184,35	
Loyer	2 600,00	
Téléphone et Internet	2 893,13	
Amortissement bureau et matériel	<u>269,94</u>	

Total frais généraux et administration 21 309,68 \$

TOTAL CHARGES

297 510,46 \$

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

11 644,38 \$

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE REINING INC.

État des résultats du 1er novembre 2006 au 31 octobre 2007

EXCÉDENT (ou DÉFICIT)

Annexe 1 - Party Quarter-Rein - Janvier 2006		
Produits	5 789,66	
Moins: Charges	5 490,67	298,99 \$
Annexe 2 - Communications aux membres/Info Rein		
Produits	965,00	
Moins: Charges	3 692,82	-2 727,82 \$
Annexe 3 - Activités de financement		
Produits	2 240,00	
Moins: Charges	1 685,79	554,21 \$
Annexe 4 - Tous les concours à Blainville		
Produits - Commandites AQR	4 180,00	
Produits - Programme Souvenir	-2 629,21	
Produits - Encan de saillies	-2 150,00	
Produits - Commandites JUIN	6 510,00	
Produits - Commandites SNAFFLE/DERBY	9 488,00	
Produits - Commandites AOÛT	6 590,00	
Produits - Commandites FUTURITÉ	13 940,00	
Produits - Commandites SEPTEMBRE	11 790,00	
Produits - Concours JUIN	24 201,01	
Produits - Concours SNAFFLE BIT/DERBY	92 589,40	
Produits - Concours AOÛT	21 140,66	
Produits - Concours FUTURITÉ	77 456,09	
Produits - Concours SEPTEMBRE	15 975,86	
Produits - Administration prog. d'élevage	1 795,00	280 876,81
Moins: Charges - Publicité	10 000,00	
Moins: Charges - Concours JUIN	19 277,18	
Moins: Charges - Concour SNAFFLE/DERBY	85 741,07	
Moins: Charges - Concours AOÛT	16 054,29	
Moins: Charges - Concours FUTURITÉ	90 460,85	
Moins: Charges - Concours SEPTEMBRE	24 355,07	
Moins: Charges - Commission command.	7 405,50	
Moins: Charges - Arrondissement US	2 344,13	
Moins: Charges - Commandites VIP	1 948,43	257 586,52
		23 290,29 \$
Annexe 5 - Comité des Jeunes AQR		
Produits	6 777,62	
Moins: Charges	6 163,55	614,07 \$
Annexe 6 - Frais de cartes de crédit		
Produits	1 715,75	
Moins: Charges	1 648,59	67,16 \$

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE CHEVAUX DE REINING INC

Bilan au 31 octobre 2007

ACTIF

	Compte courant C. Pop.		22 358,33
TOTAL ACTIF			<u>22 358,33 \$</u>

PASSIF

Programmes

Maturité/Derby Performance-Québec

	2008	3 765,13			
	2009	3 812,41			
	2010	2 782,79			
	2011	1 446,25			
	2012	<u>219,59</u>			
			12 026,17		

Futurité Performance-Québec

	2008	5 259,38			
	2009	<u>2 688,13</u>			
			7 947,51		

Snaffle Bit AQR

	2008	1 577,81			
	2009	<u>806,84</u>			
			<u>2 384,65</u>		

	Total des programmes		22 358,33
--	----------------------	--	-----------

TOTAL PASSIF			<u>22 358,33 \$</u>
--------------	--	--	---------------------

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'administration de l'Association québécoise de reining tenue le mercredi 17 janvier 2007, au Motel Transit de St-Hilaire.

Étaient présents : Gilles Bergeron, Daniel Bouchard, Serge Primeau, Gaëtan Laroche, Christian Tremblay, Karelle Naud, Linda Amatuzio, Marie-Josée Paquette et Jean-Martin Donais.

Était absent : Mike Lees.

Étaient personnes ressources invitées : Johanne Plamondon et Sophie Laroche.

1. Ouverture de l'assemblée

Sur constatation du quorum, il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Karelle Naud et résolu unanimement que l'assemblée soit ouverte à 19h05 sous la présidence de Jean-Martin Donais.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Gaëtan Laroche et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit adopté en laissant le point Varia ouvert jusqu'à la fin de la réunion :

- 1) Ouverture de l'assemblée
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Lecture et adoption du dernier procès-verbal du 22 novembre 2006
- 4) Affaires découlant du procès-verbal
- 5) Rapport du président
- 6) Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)
- 7) Nouvelle secrétaire exécutive de l'association
- 8) L'assemblée générale annuelle 2007
- 9) Party de fin d'année
- 10) Rapports des comités
 - (a) Concours Hippiques : Serge Primeau
 - (b) Affiliés 2007
 - (c) Info-Rein et communication aux membres : Linda Amatuzio
 - (d) Trésorerie : Gilles Bergeron
 - (e) Journée sociale
- 11) Vidéo Promotionnel
- 12) Clinique de l'AQR
- 13) Varia
 - a) Règlements généraux AEER
 - b) Reining Canada
 - c) Encans de Saillie
- 14) Date de la prochaine assemblée
- 15) Levée de l'assemblée

3. Lecture et adoption du dernier procès-verbal du 22 novembre 2006

Il est proposé par Gilles Bergeron, appuyé par Serge Primeau et résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée du CA du 22 novembre 2006 soit adopté tel que rédigé avec une correction pour préciser au point 7e) que 'le 31 octobre est maintenant la date **de fin** de l'année financière...'

4. Affaires découlant du procès verbal

Rien à signaler qui ne sera pas discuté plus tard dans la réunion.

5. Rapport du président

Le président Jean-Martin Donais rend compte de ses démarches et de ses observations depuis la dernière réunion du conseil d'administration :

- Le président a souhaité la bienvenue à la nouvelle secrétaire exécutive, Nathalie Richer.
- M. Donais a laissé un message téléphonique à Christian Beauchemin (président de AQQH) pour discuter des dates de concours pour 2007. Cet appel n'a donné suite à aucun échange entre les deux associations. AQR a donc réservé les dates du 27 au 29 juillet 2007 auprès de NRHA même si AQQH tient son concours 'Circuit du Président' durant la même période soit du 25 au 29 juillet 2007.

6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)

Gaëtan Laroche a fait parvenir, à NRHA, la demande d'accréditation pour le Derby du 27 au 29 juillet 2007.

Nous avons également été informé qu'il y avait un problème au niveau des points 'Jeune NRHA' pour Ashley Robertson et Kim Hains-Brousseau. Gaëtan Laroche vérifie actuellement cette information.

Gaëtan Laroche a fait une demande auprès de Mélanie Rinehart (NRHA) pour la tenue d'un séminaire de formation de gestionnaire de concours avant la saison 2008. Il lui a indiqué qu'aucune formation n'était offerte dans une région près de nous pour le moment et lui a demandé s'il était possible d'en organiser une à l'automne 2007 au Québec ou en Ontario.

7. Nouvelle secrétaire exécutive de l'association

Suite à la démission de Mme Sophie Laroche, une nouvelle venue s'est jointe à l'AQR, il s'agit de Nathalie Richer. Cette dernière a fait part de son bagage scolaire et professionnel aux membres du CA.

Il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Gilles Bergeron et résolu unanimement, que Nathalie Richer soit engagée à titre de secrétaire exécutive et de secrétaire de concours de AQR.

8. L'Assemblée générale annuelle 2007

Karelle Naud et Marie-Josée Paquette verront à ce que l'assemblée générale de samedi à Drummondville dispose de croustilles, beignes, fromages et divers breuvages.

9. Party de fin d'année

- Christian Tremblay suggère que les performances des représentants hors Québec soient soulignées de façon plus protocolaire. Daniel Bouchard propose qu'une norme soit établie afin d'éviter qu'il y ait des injustices. Suite aux discussions, il a été convenu que les québécois qui auraient reçu des gains monétaires seraient nommés lors de la soirée en plus des Champions et Champions de Réserve de nos Futurités et de notre Derby.
- Un maître de cérémonie sera trouvé afin d'animer les différentes présentations. Le nom d'André Limoges est avancé et Karelle Naud communiquera avec lui. Gaëtan Laroche préparera une documentation pour alimenter le maître de cérémonie.
- Nathalie Richer s'occupera de trouver un photographe.
- Le volet musical est déjà organisé.
- La décoration de la salle sera prise en charge par Sophie Laroche, Karelle Naud et Marie-Josée Paquette.

10. Rapport des comités

a) Concours hippiques

Serge Primeau nous informe des conditions de location négociées avec le Parc équestre de Blainville. Une entente de trois ans avec deux autres années d'option durant lesquelles AQR doit tenir au moins quatre concours. De son côté, le parc équestre nous garantit des tarifs très intéressants.

Il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Daniel Bouchard et résolu unanimement, que l'entente signée par Serge Primeau avec le Parc équestre de Blainville soit approuvée.

b) Affiliés

AQR tente d'obtenir la présentation des finales est-canadiennes 'NRHA Affiliates' qui se tiennent à Hamilton depuis trois ans. Gaëtan Laroche fera une quatrième tentative et nous tiendra au courant de ses démarches lors de la prochaine assemblée du CA.

c) Info-Rein et communication aux membres

Rien à signaler.

d) Trésorerie

M. Bergeron demandera à M. Yvan Brodeur, comptable agréé, s'il veut continuer à assister notre trésorerie.

M. Bergeron conseille aussi que si des placements financiers étaient effectués, ils soient monnayables en tout temps.

e) Journée sociale

Il a été rappelé que la journée sociale se tiendrait le samedi 12 mai 2007, soit le deuxième samedi de mai. Le lieu n'est pas encore déterminé.

11. Vidéo promotionnel

Rien à signaler.

12. Clinique de l'AQR

Gilles Bergeron nous informe de ses démarches. Malheureusement, tous les cliniciens contactés peuvent seulement venir au Québec en janvier ou en février, période hors de question pour nous.

Étant donné la difficulté à trouver un entraîneur de l'extérieur du Québec, il a été suggéré que AQR tienne une clinique pour débutants avec un ou des instructeurs locaux, la troisième semaine d'avril, soit le week-end du 21/22 avril 2007. Aucune décision n'a cependant été prise à ce sujet, laissant le soin au futur CA de régler le cas.

13. Varia

a) Règlements généraux AECR

Mme Johanne Plamondon nous indique que l'on doit adopter une résolution pour changer l'adresse du siège social à St-Émile. Il a été décidé que le nouveau siège social sera à Montréal et que l'adresse de correspondance sera celle de AQR, soit le 120, chemin du Cordon à St-Mathias (Québec), J3L 6A1.

Il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Gaëtan Laroche, que les règlements généraux de AECR soient adoptés tels que modifiés. Adopté sur division.

Cette décision devra être entérinée par l'assemblée générale annuelle (AGA).

Mme Plamondon effectuera les démarches auprès des instances gouvernementales afin qu'elles soient informées des règlements généraux de l'AECR.

b) Reining Canada

Daniel Bouchard nous informe de son point de vue sur le sujet. Ce point n'a par contre donné suite à aucune décision.

c) Encans de saillie

Marie-Josée Paquette n'a pas encore reçu certains contrats de saillie. Elle s'occupera de les faire parvenir à l'acheteur dès qu'elle les recevra.

14. Date de la prochaine assemblée

Aucune date précise n'est retenue pour une prochaine assemblée du CA.

15. Levée de l'assemblée

À 22h15, il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Karelle Naud et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

Jean-Martin Donais
Président

Nathalie Richer
Secrétaire exécutive

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'Association Québécoise de Reining tenue le samedi 20 janvier 2007, Hôtel et Suites Le Dauphin (Drummondville)

1. Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Daniel Bouchard et résolu unanimement que l'assemblée soit ouverte à 13h31.

2. Vérification des présences

Étaient présents :

Gaëtan Emond	Linda Amatuzio	Raymond Giguère
André Vilandré	Marie-Josée Paquette	Guylaine Giroux
Ginette Savoie	Yvan Brodeur	Marc-André Bourbeau
Rachel Therrien	Gilles Bergeron	Manon Jolin
Isabelle Gagné	Karelle Naud	Bernard Carrière
Antony Jolin-St-Laurent	Christian Tremblay	Jean-Pierre Paquet
Jade Giroux-Larkin	Jean-Martin Donais	Chantal Seers
Ashley Robertson	Daniel Bouchard	Jocelyne A. Turcotte
Kim Hains-Brousseau	Nathalie Richer	Yvon Turcotte
Liane Cordeau-Desnoyers	Serge Primeau	Serge Grandchamp
Lucie Blouin	Remi Poirier	Fernande Bergeron
Jennifer Levie	Myriam Bisailon	Daniel Ouellette
Marc Alain	Claude Teasdale	Sonia Brousseau
Philippe David	Danielle Teasdale	Sophie Laroche
Paul Grand Maison	Julie Richer	Pierre Grandmont
Cedrick Grand Maison	Fred Martineau	Denis Blondeau
Thérèse St-Amour	Nycol Phaneuf	Claude Plourde
Normand Pichette	Pierre Phaneuf	Myriam Rioux
Yves de Bellefeuille	Jean-Jacques Carrier	Réjean Tremblay
Mireille Hamelin	France Nadon	Vicky Bélanger
Pauline Clavet	Yves Carrière	André DeBellefeuille
Roger Hamelin	Réjean Lévesque	Alain Tellier
Lucie Houde	Bernard Bérubé	Sylvain Cournoyers
Lise Roy	Charlène Saulnier	Alain Angers
Mélanie Dupuis	Albert Naïké	Jeanne Payeur
Lee Roy Dagenais	Gabrielle Carpentier	Dominique Blanchard
Julie Talbot	Dany Tremblay	Richard Beaulieu
Peter Byrns	Jean Bergeron	Patrice Despars
Johanne Plamondon	Sophie Bonneville	Joseph Sanzo
Réal Sauriol	Christian Beauchemin	François Beaudry
Gaëtan Laroche	Claude Paquette	Raymond Laverdière
Lyne Laforme	Éric Lapointe	Hélène Laverdière

Marise La Madeleine
Eve Giroux-Larkin
Nicole Asselin
Anne-Sophie Carrier
Alain Campeau
Debbie Éthier
André Lauzon

Catherine Rhéaume
Sophie Laverdière
Nathalie Gagnon
Jocelyn Lamarche
Céline Beaulieu
Dany Malaxos

Marthe Vézina
Catherine Parent
Sophie Letendre
Sylvie Chevalier
Chrystine Lessard
Ariane Montpellier

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Julie Richer, appuyé par Joseph Sanzo et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit adopté en laissant le point Varia ouvert jusqu'à la fin de la réunion :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification des présences
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 28 janvier 2006
5. Rapport du président
6. Rapport du trésorier
7. Rapport des comités
8. Changements corporatifs de l'AÉCR
9. Règlement de promoteur
10. Varia
 - (a) Reining canada
 - (b) Nouvelles classes pour jeunes
 - (c) Rookie Pro
 - (d) Horaire des concours
11. Élections
 - (a) Président(e) d'élection
 - (b) Secrétaire d'élection
 - (c) Scrutateurs (trices)
 - (d) Élections des administrateurs*
12. Ajournement de l'AGA pour l'élection de l'exécutif
13. Levée de l'assemblée

*Cinq des dix administrateurs voient leur terme de deux ans prendre fin : MM. Gilles Bergeron, Daniel Bouchard, Jean-Martin Donais, Gaëtan Laroche et Christian Tremblay. Il est d'ores et déjà assuré que MM. Bergeron et Bouchard ne solliciteront pas un renouvellement de mandat. Les cinq administrateurs qui restent en poste pour la fin de leur terme de deux ans sont : Linda Amatuzio, Mike Lees, Karelle Naud, Marie-Josée Paquette et Serge Primeau.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 28 janvier 2006

Il est proposé par Jean-Jacques Carrier, appuyé par Julie Richer et résolu unanimement que le procès-verbal de l'AGA du 28 janvier 2006 soit adopté tel que rédigé.

5. Rapport du président : Jean-Martin Donais

Dans son rapport le président a débuté en présentant Mme Nathalie Richer, nouvelle secrétaire exécutive et de concours de l'association. Il a tenu à remercier Mme Sophie Laroche pour son travail lors des deux dernières années. Il a aussi tenu à remercier les administrateurs de l'AQR, les commanditaires ainsi que tous les bénévoles pour leur travail et implication durant la dernière année.

L'année 2006 a été un gros défi pour le conseil d'administration avec l'arrivée du nouveau règlement sur les promoteurs. Les endroits pour tenir des concours n'ont pas été faciles à trouver et les dates disponibles n'ont pas toujours été les meilleures. Le président a tenu à remercier M. Gaëtan Laroche et M. Alain Côté ainsi que leurs équipes respectives pour leur travail et leur leadership.

Le président souligne les grandes réussites de l'association. Être promoteur de deux concours majeurs comme le Derby et Snaffle-Bit ainsi que le Futurité, tout en ayant des horaires et des installations qui permettent d'offrir un spectacle de qualité, est un bel accomplissement.

Ombre au tableau :

- Diminution du nombre de chevaux impliqués dans le Futurité.
- Le fardeau de travail pour un petit groupe de gens dans la recherche de commanditaires.
- Diminution de décorum lors de nos concours.

De plus, la clinique de Shawna Sapergia n'a pas connu le succès escompté. Avec du recul, on a réalisé que la date choisie était un peu tardive et qu'en plus, plusieurs autres cliniques avaient été offertes avant la tenue de cette dernière.

Le président a invité les membres à se questionner sur la distribution des bourses pour la prochaine saison (Omnium, Non Pro, Non Pro Limité, Débutant et Jeune. Il a rappelé que, malgré les bourses très alléchantes dans les futurités, le taux de participation n'avait pas été plus élevé que les années précédentes.

En ce qui concerne les communications et l'Info-Rein, le président admet qu'il y a une lacune à ce niveau et rappelle qu'il y a un manque de bénévoles pour faire la distribution de documents promotionnels entre autres.

Il nous informe aussi que le dossier des affiliés est en pourparlers.

6. Rapport du trésorier : Gilles Bergeron / Yvan Brodeur, CA

Dans son rapport, le trésorier et le comptable ont présenté le Bilan financier 2006 ainsi que l'État des résultats. Il est à noter que le bilan de l'année 2006 est de 10 mois puisque la fin de l'année financière de l'AQR se termine maintenant le 31 octobre. Le bilan de l'AEQR a aussi été fait au 31 octobre afin de simplifier la clôture de l'année 2006. Suite à ces explications,

Il est proposé par Nycol Phaneuf, appuyé par André Vilandré et résolu unanimement que le rapport du trésorier soit adopté tel que présenté.

Gilles Bergeron a tenu à remercier M. Brodeur pour son excellent travail.

7. Rapport des comités

a) Bureau des gouverneurs : Jean-Jacques Carrier

Dans son rapport, M. Jean-Jacques Carrier a tenu à féliciter le conseil d'administration pour ses négociations avec le Parc équestre de Blainville.

Les recommandations du bureau des gouverneurs sont les suivantes :

- Une augmentation du prix de la carte de membre est suggérée pour l'année 2008.
- Faire une meilleure promotion du programme d'élevage.
- Voir à ce qu'il y ait un rapprochement avec l'AQQH.

b) Concours hippiques 2007 : Jean-Martin Donais

Des remerciements ont été faits à Paul Grand Maison ainsi qu'à Serge Primeau pour la négociation faite auprès du Parc équestre de Blainville. Cette entente consiste à une réduction du prix de location du site ainsi qu'à des réductions sur le prix de certaines stalles et des branchements de services (électricité et eau). De son côté, AQR se doit de tenir au moins quatre concours par année à cet endroit. L'entente est valide pour une durée de trois ans avec une option de deux années supplémentaires. En résumé, cette entente permet de tenir quatre concours pour le prix de deux grâce à une réduction de moitié des frais.

Actuellement, quatre concours sont prévus à l'horaire de l'été 2007, soient :

- 16-17 juin : concours régulier
- 27-29 juillet : Derby / Futurité
- 11-12 Août : concours régulier
- 7-9 septembre : Futurité AQR

Nous sommes en attente d'une réponse des affiliés afin de tenir possiblement un cinquième concours. De plus, il est prévu que le Parc équestre de Blainville voit à certaines améliorations locatives dont l'installation de douches.

Malgré la diminution des dépenses entraînées dans l'organisation des concours, il n'est pas prévu qu'il y ait une diminution du prix des stalles pour les membres lors du Derby et du futurité. Pour ce qui est des concours réguliers, il n'y a pas eu de conclusion à ce sujet.

Le présent CA laisse au prochain conseil d'administration le soin de se pencher sur la question des bourses à distribuer. Y'a-t-il intérêt à conserver des bourses aussi hautes?

Une période de questions et d'échanges a été faite, en voici un résumé :

- La question suivante a été amenée par un membre de l'assemblée :
« Peut-on obliger les gens à être membre de l'AQR? » La réponse est non, nous n'avons pas ce droit. Il a alors été suggéré de faire des cadeaux exclusifs aux membres de l'association.
- Les membres aimeraient que le CA se penche sur la question du championnat de fin d'année; certains aimeraient que la moitié des concours soient exigés pour être éligibles aux prix de fin d'année.
- Concernant les classes Non-NRHA, il a été suggéré de faire :
 - a) des cartes de membre d'une (1) journée ou
 - b) de combiner des shows de l'Ontario avec le Québec

c) Encans de saillie : Daniel Bouchard

Daniel Bouchard a suggéré que les professionnels (entraîneurs, éleveurs) du milieu fassent leur part pour promouvoir davantage ce moyen de financement. Il a été conseillé que la liste des étalons soit dévoilée plus tôt.

d) Cliniques : Gilles Bergeron

M. Bergeron a souligné que l'AQR se devait d'offrir des services éducatifs. Des discussions ont suivies entre les membres et le CA concernant la tenue de cliniques, en voici un résumé :

- Il n'est pas souhaité de limiter le droit à participer à une clinique à une clientèle particulière.
- Le choix de la date de la tenue d'une clinique est important.

e) **Communications / affiliés : Gaëtan Laroche**

M. Laroche nous a informé que trente communiqués électroniques ont été envoyés aux abonnés de ce service en 2006.

Il semble qu'une certaine insatisfaction se dégage face à la dernière participation des membres d'AQR au concours des affiliés qui a été tenu à Hamilton en octobre dernier. Voici les suggestions et commentaires qui ont été mentionnés durant l'assemblée :

- Des membres ont suggéré qu'il devrait y avoir un chef d'équipe de l'AQR pour diriger les participants lors du concours des affiliés. M. Serge Primeau informe les membres que nous essayons d'avoir le concours des affiliés ici, au Québec. M. Gaëtan Laroche fait des tentatives pour entrer en contact avec NRHA.
- M. Christian Tremblay aimerait faire une plainte collective à la NRHA en lien avec la façon dont les québécois ont été reçus au concours de Hamilton.

f) **Temple de la Renommée : Jean-Martin Donais**

M. Donais explique à l'assemblée qu'il ne pouvait y avoir plus de deux personnes et un (1) cheval qui est accueilli au Temple de la Renommée AQR durant une même année. Cette année, il y a eu quatre mises en nomination.

Suite à un vote secret fait ce matin par les anciens présidents, M. Gilles Bergeron a été élu au Temple de la Renommée 2006.

8. Changements corporatifs : Johanne Plamondon

Mme Plamondon a informé l'assemblée des modifications apportées aux Règlements généraux de l'AÉCR. Suite à son exposé :

Un membre nous a apporté la suggestion de mettre à jour la liste des poulains sur le site internet.

Il est proposé par Serge Grandchamp, appuyé par Karelle Naud et résolu unanimement que les règlements généraux AÉCR soient adoptés tel que soumis. Ces règlements sont en annexe du présent procès-verbal.

9. Règlement de promoteur : Jean-Martin Donais

Il y a eu lecture du règlement du promoteur par notre président Jean-Martin Donais. Par la suite, plusieurs échanges ont été faits entre les membres d'AQR ainsi que certains membres du CA d'AQQH.

Christian Beauchemin, président d'AQQH, a pris la parole afin de faire un constat de l'année 2006-2007. Il a informé les membres des propositions d'AQQH : des horaires plus raisonnables, l'élimination de certains warm-ups pour faciliter le déroulement des concours; il souhaiterait travailler étroitement avec les gens d'AQR. Par contre, il a précisé qu'il était impossible d'imaginer que toutes les classes de reining soient tenues de façon consécutives; donc, cela ne respecte pas la partie d) du règlement du promoteur voté presque unanimement l'année dernière lors de l'assemblée générale annuelle. Il a aussi informé l'assistance sur les dates de concours. AQQH n'offrira pas d'épreuves NRHA lors de son concours « Circuit du Président » en juillet 2007. Pour les autres concours, mai, juin et août, des classes NRHA seront offertes. En août, il a précisé que les classes de reining se dérouleraient sur trois ou quatre jours.

Le président d'AQQH a aussi fait part des deux propositions faites au CA de l'AQR :

Proposition 1.

Revenir à la même formule appliquée en 2005 et les années précédentes, c'est-à-dire, que soit remis à l'AQR un montant de 5% des frais d'inscriptions, moins frais de juges / moins les frais de secrétariat / moins les frais de trophée / moins les frais de redevance à NRHA.

Qu'un montant de \$1.00 par inscription soit remis à l'AQR.

Proposition 2.

Que soit remis à l'AQR un montant fixe de \$500.00 par circuit.

Suite à ces propositions, des discussions ont suivi et voici les 2 propositions qui ont été retenues :

1. Il est proposé par Claude Teasdale, appuyé par Serge Primeau de conserver et d'appliquer tel quel le règlement du promoteur. Cette proposition a été soutenue par 16 personnes.
2. Il est proposé par André DeBellefeuille, appuyé par Jean-Jacques Carrier que le règlement du promoteur soit suspendu pour l'année 2007. Cette deuxième proposition a remporté la majorité des votes.

10. Varia

a) Reining Canada

Plusieurs membres ont donné leur opinion sur les propositions faites par Reining Canada. André DeBellefeuille a invité les membres à assister à la réunion de Reining Canada qui se tiendra le 10 février 2007 à Ottawa dans le but de voter sur ces propositions.

b) Nouvelles Classes pour jeunes

Ashley Robertson a remercié tout le monde pour leur participation aux activités de financement effectuées par les jeunes. Elle a fait une demande pour qu'il y ait une classe de JEUNE AQR. Cette demande sera discutée lors d'un prochain CA.

c) Rookie Pro

Jennifer Levie a fait la demande pour une classe de Rookie Pro NRHA lors des prochains concours. Cette demande sera étudiée lors d'une prochaine réunion du CA.

d) Horaire des concours

Il y a eu une demande pour débiter les concours plus tard le matin, vers 9h00, puisque, de toute façon, les concours se terminent très tôt. Rétablir l'usage d'horaire des cercles et des arrêts durant les périodes de réchauffement qui regroupent plusieurs personnes.

Un 'warm-up' de 45 minutes a été demandé avant les épreuves Jeune. De plus, ces derniers expriment que les classes de jeunes devraient se tenir exclusivement les samedi et dimanche.

Lyne Laforme nous fait part du désagrément que cause le footing durant la nuit. Il faudrait que le tracteur soit passé à quelques reprises. M. Donais indique à Mme Laforme qu'il avait déjà pensé à une solution pour ce problème.

11. Élections

a) Président(e) d'élection

Il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Danielle Teasdale et résolu unanimement que Mme Johanne Plamondon agisse comme présidente d'élection.

b) Secrétaire d'élection

Il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Marc Alain et résolu unanimement que Mme Nathalie Richer agisse comme secrétaire d'élection.

c) Scrutatrice

Il est proposé par Daniel Bouchard, appuyée par Danielle Teasdale et résolu unanimement que Mme Chantal Seers agisse comme scrutatrice.

d) Élections des administrateurs

Jean-Martin Donais est proposé par Daniel Bouchard, appuyé par Karelle Naud.
M. Donais accepte.

Gaëtan Laroche est proposé par Gilles Bergeron, appuyé par Jean-Jacques Carrier.
M. Laroche accepte.

Christian Tremblay est proposé par Claude Teasdale, appuyé par Daniel Ouellette.
M. Tremblay accepte.

Philippe David est proposé par Sylvain Cournoyers, appuyé par Rachel Therrien.
M. David accepte.

Julie Richer est proposée par Karelle Naud, appuyée par Lyne Laforme.
Mme Richer refuse.

Sophie Laverdière est proposée par Christian Tremblay, appuyée par Karelle Naud.
Mme Laverdière refuse.

Patrice Despars est proposé par Gilles Bergeron, appuyé par André DeBellefeuille.
M. Despars refuse.

François Beaudry est proposé par André Vilandré, appuyé par Danielle Teasdale.
M. Beaudry refuse.

Les personnes suivantes sont donc élues par acclamation, pour un terme de deux (2) ans :
Jean-Martin Donais, Gaëtan Laroche, Christian Tremblay et Philippe David.

Un deuxième tour de mise en candidature est requis puisqu'il reste un poste d'administrateur à combler.

Peter Byrns est proposé par André Vilandré, appuyé par Daniel Bouchard.
M. Byrns refuse.

Jean-Pierre Paquet est proposé par Ginette Savoie, appuyée par Nicole Phaneuf.
M. Paquet est absent lors de l'appel.

Denis Blondeau est proposé par Serge Primeau, appuyé par Philippe David.
M. Blondeau refuse.

Raynald Laverdière est proposé par Ginette Savoie, appuyée par Hélène Laverdière.
M. Laverdière refuse.

André DeBellefeuille est proposé par Ginette Savoie, appuyée par Hélène Laverdière.
M. DeBellefeuille refuse.

Il est proposé par Julie Richer, appuyé par Pierre Phaneuf et résolu unanimement de clore la période des mises en candidature.

Il est proposé par Lyne Laforme, appuyé par Hélène Laverdière et résolu unanimement que le CA nomme l'administrateur manquant.

12. Ajournement de l'AGA pour l'élection de l'exécutif AQR

Jean-Martin Donais est proposé à titre de Président par Gaëtan Laroche.
M. Donais accepte.

Karelle Naud est proposée à titre de Vice-présidente par Gaëtan Laroche.
Mme Naud accepte.

Serge Primeau est proposé à titre de Vice-président par Karelle Naud.
M. Primeau refuse.

Christian Tremblay est proposé à titre de Vice-président par Karelle Naud.
M. Tremblay refuse.

Gaëtan Laroche est proposé à titre de Trésorier par Jean-Martin Donais.
M. Laroche refuse.

Marie-Josée Paquette est proposée à titre de Trésorière par Karelle Naud.
Mme Paquette accepte.

CA : AECR

Il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Serge Primeau et résolu unanimement que les personnes suivantes soient les officiers de l'Association des éleveurs de chevaux de reining :

Président : Jean-Martin Donais
Vice-présidente : Karelle Naud
Trésorière : Marie-Josée Paquette
Administrateur: Christian Tremblay
Administrateur : Philippe David

Signataires des effets bancaires

Durant cette courte réunion, il a été proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Serge Primeau et résolu unanimement :

1. de nommer M. Jean-Martin Donais, président, Mme Marie-Josée Paquette, trésorière et Mme Nathalie Richer, secrétaire exécutive à titre de représentants d'AQR et d'AEER autorisés à signer les effets bancaires des corporations;
2. de requérir deux (2) signatures parmi ces trois signataires.

Au retour en AGA, la présidente d'élection présente à l'assemblée ses officiers pour 2007.

13. Levée de l'assemblée

À 17h00, il est proposé par Pierre Phaneuf, appuyé par Gaëtan Laroche et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

Jean-Martin Donais
Président

Nathalie Richer
Secrétaire exécutive

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'administration de l'Association québécoise de reining tenue le mercredi 7 février 2007, au Motel Le Transit du Mont St-Hilaire.

Étaient présents : Christian Tremblay, Gaëtan Laroche, Philippe David, Serge Primeau, Marie-Josée Paquette et Linda Amatuzio, sous la présidence de Jean-Martin Donais.

Étaient absents : Karelle Naud (absence motivée); Mike Lees

Était personne ressource invitée : Johanne Plamondon.

1. Ouverture de l'assemblée

Sur constatation du quorum, il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Gaëtan Laroche et résolu unanimement que l'assemblée soit ouverte à 19h03.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marie-Josée Paquette, appuyé par Serge Primeau et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit adopté en laissant le point Varia ouvert jusqu'à la fin de la réunion :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du dernier procès-verbal du 17 janvier 2007
4. Affaire découlant du procès-verbal
5. Rapport du président
6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)
7. Retour sur l'assemblée générale annuelle 2007
8. Retour sur le party de fin d'année
9. Distribution des comités
 - (a) Concours Hippiques
 - (b) Clinique???
 - (c) Journée sociale
 - (d) Derby et Snaffle-Bit
 - (e) Futurité
 - (f) Affiliés 2007
 - (g) Jeunes et Débutants
 - (h) Info-Rein
 - (i) Commanditaires
 - (j) Party de fin d'années
10. Distribution des dossiers
 - (a) Encan de saillie?
 - (b) Secrétariat, communication aux membres et site web
 - (c) Reining-Canada

11. Varia
 - (a) Bureau des Gouverneurs
 - (b) Vidéo
 - (c) Show Manager
 - (d) Freestyle 2007
 - (e) Cartes de membres
 - (f) Revenir sur les comités
12. Date de la prochaine assemblée
13. Levée de l'assemblée

3. Lecture et adoption du dernier procès-verbal du 17 janvier 2007

Il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Christian Tremblay et résolu unanimement que le procès-verbal de la réunion du 17 janvier 200 soit approuvé en apportant les modifications suivantes :

- a) En page 3 au point 7 : correction orthographique « ...aux membres du CA.»
- b) En page 4 au point 10 : Remplacer par la phrase suivante : « Une entente de trois ans avec deux autres années d'option durant lesquelles AQR doit tenir au moins quatre concours. »
- c) En page 5 au point 12 : Remplacer par la phrase suivante : « Aucune décision n'a cependant été prise à ce sujet, laissant le soin au futur CA de régler le cas.
- d) En page 5 au point 13 (a) : Modifier l'extrait suivant : « ...siège social **de** St-Émile. » pour « ...siège social **à** St-Émile. »
- e) En page 5 au point 13 (a) : La proposition doit être lue de la façon suivante : « Il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Gaëtan Laroche, que les règlements généraux de AEQR soient adoptés tels que modifiés. » Adopté sur division : 1 voix contre.

4. Affaires découlant du procès-verbal

- a) Jean-Martin Donais communiquera avec Gilles Bergeron pour savoir si Yvan Brodeur continuera à assister la trésorerie de AQR et AEQR.
- b) Concernant le concours des « Affiliés », Gaëtan Laroche a parlé à Debbie Drinko (NRHA) et elle va lui faire parvenir les documents à compléter pour tenir le concours des « Affiliés » en 2008. Par contre, Serge Primeau, qui a aussi téléphoné NRHA, nous informe que, pour tenir ce concours dès 2007, il y a deux possibilités :

- 1- Il faut préparer un document justifiant que le concours serait mieux présenté s'il était organisé par AQR au lieu d'Hamilton tel que prévu.
- 2- Que le club de l'Ontario se retire de l'organisation (2007).

Serge Primeau a aussi appelé John Thompson, président de ORHA, pour l'informer des intentions de AQR de poser sa candidature pour tenir le concours des affiliés pour les saisons 2008-2009. M. Thompson dit aussi qu'il n'est pas question que ORHA se retire de l'organisation 2007.

Gaëtan Laroche est prêt à agir comme chef d'équipe lors du prochain concours des affiliés à Hamilton l'automne prochain.

5. Rapport du président

Rien à signaler

6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)

- a) Manon Jones, de la FEQ, a demandé à Jean-Martin Donais de rencontrer Richard Mongeau. Gaëtan ira rencontrer ce dernier.
- b) Christian Tremblay et Gaëtan Laroche ont assisté à l'AGA de AQQH. Ils nous font un bref compte-rendu.
- c) Suite à la réception d'une lettre de démission de Mike Lees, administrateur de l'AQR, il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Philippe David et résolu unanimement que la lettre de démission de Mike Lees soit acceptée. Le CA verra à nommer un remplaçant(e) pour compléter le mandat de M. Lees d'ici à la prochaine AGA.

7. Retour sur l'assemblée générale annuelle 2007

Le président a demandé aux membres du CA d'exprimer leurs impressions de la dernière AGA tenue le 20 janvier 2007.

En résumé, les membres ont indiqué avoir apprécié la réunion. On a souligné l'excellent taux de participation des gens et aussi la qualité du rapport du président qui brillait par sa transparence. Le président a, quant à lui, exprimé sa déception de ne pas avoir réussi à atteindre davantage les membres; il s'attendait à avoir plus de « feed-backs » suite au rapport qu'il a présenté.

Pour terminer, on a ajouté que le cocktail après la réunion avait été une bonne idée pour faire une transition avant le souper.

20h : Une pause est prise. Linda Amatuzio arrive à ce moment-ci.

20h15 : Reprise de la réunion.

Comme notre AGA s'est soldé par un manque d'un administrateur à être élu, Christian Tremblay prend la parole pour faire la proposition suivante :

Il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Serge Primeau et résolu unanimement que Johanne Plamondon occupe le poste d'administrateur de l'AQR laissé vacant lors de l'assemblée générale. Mme Plamondon accepte et devient administratrice pour une durée de deux (2) ans.

8. Retour sur le party de fin d'année

Voici en résumé les observations et suggestions des membres du CA :

- a) Certains membres indiquent que la soirée s'est terminée abruptement.
- b) On exprime aussi l'idée de toujours faire notre propre party de fin d'année à l'avenir; donc ne s'associer à personne pour faire cet événement.
- c) Inviter les commanditaires sera une priorité lors du prochain party. Ne pas oublier aussi nos bénévoles les plus actifs lors de nos concours.

9. Distribution des comités

- a) **Concours hippiques** : Jean-Martin Donais, Serge Primeau et Gaëtan Laroche.
- b) **Clinique** : Christian Tremblay, Marie-Josée Paquette, Linda Amatuzio et Gaëtan Laroche.

La date du samedi 28 avril 2007 est fixée pour la tenue de la clinique. Christian Tremblay propose une clinique qui s'adresse aux jeunes et aux débutants. Les sujets suivants seraient abordés : Comment préparer son cheval et comment présenter un cheval.

Les cliniciens suivants ont été suggérés : Dany Tremblay, Sophie Laverdière, Réjean Lévesque, Lee Roy Dagenais et Lise Roy.

L'endroit reste à déterminer.

Une affiche des activités de l'AQR (journée sociale et clinique) devra être préparée avant la tenue de la prochaine assemblée du CA.

c) **Journée sociale** : Gaëtan Laroche, Johanne Plamondon et Serge Primeau.

La date du 12 mai 2007 est retenue. L'endroit suggéré : Le Parc Équestre de Blainville. On suggère qu'il y ait l'habituelle « 1^{ère} épreuve à vie » pour ceux et celles qui n'ont jamais participé à une épreuve AQR. Jean-Martin sera le juge de cette épreuve.

d) **Derby et Snaffle-Bit** : Serge Primeau, Gaëtan Laroche et Jean-Martin Donais.

e) **Futurité** : Jean-Martin Donais, Serge Primeau et Gaëtan Laroche

f) **Affiliés 2007** : Serge Primeau

g) **Jeunes et Débutants** : Marie-Josée Paquette et Linda Amatuzio

h) **Info-Rein** : Linda Amatuzio, Philippe David, Johanne Plamondon et Nathalie Richer.

i) **Commanditaires** : Philippe David et Jean-Martin Donais.

Serge Primeau suggère que l'on prépare une pochette de presse pour présenter nos activités aux commanditaires éventuels.

Le nom de Denis Quenneville (Voyages Action de Beloeil) a été avancé comme commanditaire potentiel : Gaëtan Laroche s'en occupera.

Le programme « Sports Loisirs » de la FEQ a aussi été identifié comme source possible de financement de nos activités. Gaëtan Laroche fera les démarches nécessaires, l'automne prochain, pour nous informer de ce programme.

j) **Party de fin d'année** : Karelle Naud (*à confirmer*)

10. Distribution des dossiers

a) **Encan de saillie** : Gaëtan Laroche et Serge Primeau

Il a été convenu que l'encan de saillie aurait lieu cette année. On devrait faire les contacts avec les étalonniers le plus tôt possible pour pouvoir faire la publicité à tous les événements ainsi que dans nos communications aux membres. Serge Primeau s'occupera de la portion publicité.

Il a été convenu de limiter le nombre d'étalons venant de l'extérieur et aussi de peut-être fixer un pourcentage minimum du tarif annoncé. Par contre, le nombre d'étalons locaux ne sera pas limité.

b) **Secrétariat, communication aux membres et site web** : Gaëtan Laroche et Johanne Plamondon

c) **Reining Canada** : À déterminer

11. Varia

a) **Bureau des Gouverneurs** :

La modification suivante devra être faite sur les règlements :

Dans la section « *Tâches* », la phrase « *...au moins une (1) semaine avant l'assemblée générale annuelle (AGA) de AQR.* » est remplacée par :

« *Une convocation en bonne et due forme est envoyée. Normalement cette activité se tient dans les heures précédant l'assemblée générale annuelle AQR.* »

b) **Vidéo promotionnel**

Il reste à finaliser le scénario avec le producteur.

c) **Show Manager**

Le président s'informe auprès de Gaëtan Laroche des tâches d'un « show manager ». Parmi les tâches, il y a lieu, entre autres, de préparer un horaire afin de le soumettre au CA, d'envoyer les demandes d'accréditation à NRHA, d'engager les juges, de voir aux réservations de billets d'avion, des réservations d'hôtel, de recruter le personnel requis et de superviser tout ce qui se passe au concours. Le « show manager » est aussi responsable des différents formulaires nécessaires pour les réservations de stalles et les inscriptions d'avance dans certains cas.

d) **Freestyle 2007**

Il est convenu qu'il n'y aura pas d'épreuve « freestyle » en 2007.

e) **Cartes de membre**

Il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Serge Primeau et résolu unanimement, que les modifications suivantes relatives aux cartes de membres soient adoptées :

- Il n'y aura plus de carte « *Supporteur* » en 2008
- La catégorie « *À vie* » sera de nouveau offerte à partir de 2008
- Les tarifs suivants seront en vigueur pour l'année 2008

Catégorie	Tarifs
Pro et Non-Pro	\$50,00
Jeune	\$20,00
À vie	\$500,00

f) **Retour sur les comités**

Concours hippiques :

- Jean-Martin va faire les démarches pour trouver un photographe.
- Il est proposé par Gaëtan Laroche, secondé par Christian Tremblay et résolu à l'unanimité :

Proposition 'A'

a) Que l'épreuve '**Rookie Pro NRHA**' soit inscrite aux épreuves officielles comptant pour le championnat d'année AQR avec une bourse ajoutée de 100 \$: épreuve tenue en même temps que 'Omnium Limité NRHA'.

b) Que l'épreuve '**Jeune 18 ans et moins AQR**' soit inscrite aux épreuves officielles comptant pour le championnat d'année AQR. Elle est ouverte à tout membre AQR âgé(e) de 18 ans et moins au 1^{er} janvier de l'année courante. Cette épreuve est du genre 'Jackpot' sans aucune bourse ajoutée, est tenue en même temps que les épreuves 'Jeune NRHA' et exige la monte à une (1) main avec tout mors légal. Le frais d'inscription est de 10 \$, sans frais de juges ni de secrétariat. Aucun étalon n'est permis dans cette épreuve. Un(e) participant(e) peut inscrire un maximum de trois (3) chevaux et un cheval ne peut être inscrit qu'une fois. Les bourses gagnées dans cette épreuve ne peuvent pas servir pour restreindre la participation à toute autre épreuve AQR.

c) Qu'il est fortement recommandé qu'aucune épreuve de reining ne débute avant 9h00 le matin. L'ordre de passage (tirage au sort) des épreuves débutant à 9h00 (ou plus tôt) sera faite et rendue disponible la veille (soirée précédente).

d) Que la saison des concours NRHA/AQR dont les résultats servent à compiler la participation des membres AQR au Championnat des Affiliés NRHA de l'est du Canada, se termine le 31 août de chaque année de calendrier. Donc, les résultats de tout concours NRHA/AQR débutant le ou après le 1^{er} septembre d'une année de calendrier ne peuvent pas servir pour la compilation dudit Championnat. Le

rapport 'North American Circuit Application' soumis à NRHA doit lister seulement les concours tenus avant le 1^{er} septembre.

e) Que la participation au championnat de saison AQR d'une épreuve spécifique, nécessite que le cheval ait participé à au moins la moitié de ces épreuves spécifiques tenues au cours de la saison de concours. Si le calcul de cette moitié ne donne pas un chiffre entier, un arrondissement est fait au chiffre supérieur. Exemple: $7/2 = 3\frac{1}{2}$, donc 4 participations.

f) Que les épreuves officielles pour le championnat d'année AQR soient :

Omnium NRHA (Open)
Omnium Intermédiaire NRHA (Intermediate Open)
Omnium Limité NRHA (Limited Open)
Rookie Pro NRHA (Pro Rookie)
Non Pro NRHA (Non Pro)
Non Pro Intermédiaire NRHA (Intermediate Non Pro)
Non Pro Limité NRHA (Limited Non Pro)
Non Pro Limité AQR
Cheval Novice Omnium NRHA (Open Novice Horse)
Cheval Novice Non Pro NRHA (Non Pro Novice Horse)
Rookie Non Pro NRHA (Non Pro Rookie)
Débutant Non Pro AQR
Jeune 13 ans et moins NRHA (Youth 13 & under)
Jeune 14-18 ans NRHA (Youth 14 thru 18)
Jeune 18 ans et moins AQR

g) Que les règlements, pour le calcul du championnat d'année AQR, soient les suivants :

1. Les épreuves comptabilisées sont celles qui sont approuvées par AQR.
2. Le propriétaire et le concurrent(e) de chaque épreuve comptabilisée doivent tous deux être membres en règle AQR lors de chaque concours approuvé par AQR. Les seules exceptions sont les ÉPREUVES AQR alors que seulement le/la concurrent(e) doit être membre en règle AQR.
3. Les données comptabilisées sont les POINTS (système NRHA) pour les épreuves 'Jeune NRHA' et 'Jeune AQR'. Pour toutes les autres épreuves, les gains (dollars) sont comptabilisés

h) Que les règlements pour promoteur soient les suivants :

1. Toute demande d'approbation doit être soumise au secrétariat AQR au moins 120 jours avant la date prévue pour le concours.

2. Cette demande d'approbation est faite sur le formulaire officiel 'DEMANDE d'APPROBATION AQR' disponible au secrétariat AQR et sur le site Internet AQR.

3. Toutes les ÉPREUVES APPROUVÉES POUR LE CHAMPIONNAT D'ANNÉE AQR doivent être incluses dans la demande d'approbation qui comprend aussi un horaire prévu pour la tenue des épreuves.

4. Toutes les ÉPREUVES APPROUVÉES POUR LE CHAMPIONNAT D'ANNÉE AQR doivent être présentées consécutivement sans la présentation d'épreuves autres que reining. La seule inclusion possible est une ou des épreuves de reining tel que Futurité, Derby, qualifications, etc.

5. Toute demande d'approbation reçue, dans les délais, est étudiée par AQR et sa confirmation est faite à temps pour permettre au promoteur de présenter aussi à NRHA une demande d'approbation au moins 90 jours avant la tenue d'un concours.

6. Le promoteur s'engage à verser, en dollars canadiens, une redevance égale aux sommes perçues (5%) pour NRHA. Une redevance de 5% doit aussi être versée pour les épreuves AQR. Ces redevances AQR sont prises à même le pourcentage retenu par le promoteur et non pas des bourses des concurrent(e)s. De plus, un montant de 1 \$ par inscription doit aussi être remis à AQR. Une copie des résultats complets (tel que soumis à NRHA) avec tous les participant(e)s de chaque épreuve doit aussi accompagner ces redevances qui doivent être reçues dans les dix (10) jours ouvrables suivant la fin du concours.

Proposition 'B'

Étant donné que l'assemblée générale annuelle AQR tenue le 20 janvier 2007 a suspendu l'application du paragraphe d) des règlements de promoteur AQR (adoptés en 2006) pour l'année 2007, Gaëtan Laroche propose que les trois (3) concours NRHA tenus par l'Association Québécoise Quarter Horse (mai, juin et août 2007) soient approuvés par AQR en autant que les conditions suivantes soient respectées. Cette proposition est appuyée par Christian Tremblay. La proposition est adoptée sur division des votes : 5 pour et 3 contre.

1. Toutes les quinze (15) épreuves officielles du championnat AQR soient au programme du promoteur AQQH : ces 15 épreuves ne nécessitent que sept (7) inscriptions à l'horaire car plusieurs sont présentées en même temps.

2. Que toutes les clauses, sauf le paragraphe 4), des règlements du promoteur amendés le 7 février 2007 soient respectées.

3. Que les cartes de membres 2007 AQR soient validées pour les épreuves AQR et que le secrétariat AQQH en fasse la vente si nécessaire et remette à AQR les formulaires d'adhésion ainsi vendus et les argents perçus à cet effet. La remise à AQR se fera en même temps que les autres documents et redevances mentionnés aux Règlements pour Promoteur AQR.

4. Que AQQH suspende aussi pour 2007 son statut d'association affiliée à NRHA. Ainsi la compilation pour la finale Est du Canada des Affiliés NRHA n'utilisera que les résultats des concours NRHA, approuvés AQR, tenus avant le 1^{er} septembre 2007.

L'Association Québécoise de Reining (AQR) s'engage d'autre part :

1. À assister AQQH dans la préparation de ses horaires et dans tous les domaines connexes.
2. À faire la promotion des concours NRHA/AQR présentés à Sorel par AQQH, autant sur son site Internet que dans sa publication Info-Rein et que dans ses bulletins électroniques envoyés à ses abonnés que dans tout autre forme de communication que AQR utilisera pour promouvoir la saison des concours 2007 NRHA/AQR.
3. À fournir une personne ressource qui sera présente aux trois concours NRHA/AQR présentés par AQQH.

• Concours du 15/16 juin 2007

- L'horaire qui avait été en vigueur au concours de Mike Lees en 2006 servira de modèle.
 - Les patrons et l'horaire devront être déterminés pour la prochaine réunion du CA pour la préparation de l'Info-Rein.
 - Gaëtan Laroche et Nathalie Richer s'occuperont de faire la demande d'accréditation NRHA.
- Il est proposé par Serge Primeau, appuyé par Philippe David et résolu à l'unanimité que le prix de la stalle pour un cheval (présenté par un membre AQR) participant exclusivement à l'épreuve « Jeune AQR » et/ou à l'épreuve « Débutant AQR » soit réduit de 50\$ à chaque concours dont AQR est le promoteur. La réservation de stalle se fera au prix habituel et le crédit sera appliqué lorsque le compte sera acquitté au concours.

- Secrétaires de juges : Gaëtan verra à trouver des secrétaires bénévoles pour 2007.
- Préposé à la barrière : Il a été souligné l'importance d'avoir une personne fiable à la barrière. Ce poste pourrait être rémunéré afin d'avoir un individu attiré officiellement à cette fonction.
- Décorum : Christian Tremblay communiquera avec la Boutique du Harnais pour obtenir des certificats-cadeaux : une partie en commandite et l'autre payée par AQR. Ces certificats-cadeaux seront présentés aux gagnant(e)s des épreuves suivantes : « Jeune AQR », « Débutant AQR » et « Non Pro Lté AQR ». Un grand total de 1 600 \$ en certificats-cadeaux serait ainsi nécessaire. S'il n'y a pas d'égalité pour une épreuve, le certificat-cadeau totalisera 100\$ pour le gagnant; par contre, s'il y a égalité, chaque personne impliquée dans l'égalité, aura un certificat-cadeau de 50 \$.

Johanne Plamondon mentionne que les diverses décorations en mains actuellement accusent beaucoup d'usure : Johanne reçoit le OK pour leur remplacement.

12. Date de la prochaine assemblée

Il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Serge Primeau et résolu unanimement que la prochaine assemblée du CA se tienne le mercredi 14 mars 2007 à 19h au Motel Le Transit à Mont St-Hilaire.

13. Levée de l'assemblée

À 00h15, il est proposé par Linda Amatuzio, appuyé par Marie-Josée Paquette et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

Jean-Martin Donais
Président

Nathalie Richer
Secrétaire exécutive

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'administration de l'Association québécoise de reining tenue le mercredi 14 mars 2007, au Motel Le Transit du Mont St-Hilaire.

Étaient présents : Christian Tremblay, Gaëtan Laroche, Philippe David, Serge Primeau, Marie-Josée Paquette, Linda Amatuzio et Johanne Plamondon, sous la présidence de Jean-Martin Donais.

Était absente : Karelle Naud (absence motivée)

Étaient invités : Gilles Bergeron et Pierre Grandmont

1. Ouverture de l'assemblée

Sur constatation du quorum, il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Marie-Josée Paquette et résolu unanimement que l'assemblée soit ouverte à 19h16.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Serge Primeau et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit adopté en laissant le point Varia ouvert jusqu'à la fin de la réunion :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du dernier procès-verbal du 7 février 2007
4. Affaire découlant du procès-verbal
5. Rapport du président
6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)
7. Argent ajouté pour le Derby/Snaffle-bit et le Futurité
8. Rapport des comités
 - (a) Clinique
 - (b) Journée sociale
 - (c) Concours hippiques
 - (d) Info-Rein
 - (e) Commanditaires
9. Assurance concours
10. Amélioration de l'excellence (FEQ)
11. NRHA show management seminars
12. Dossiers
 - (a) Encan de saillie
 - (b) Reining-Canada
13. Varia

- (a) Pierre Granmont
 - (b) Photographe
 - (c) Site Web
 - (d) Ré-élection
 - (e) Vente de chocolat
14. Date de la prochaine assemblée
15. Levée de l'assemblée

3. Lecture et adoption du dernier procès-verbal du 7 février 2007

Il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Johanne Plamondon et résolu unanimement que le procès-verbal de la réunion du 7 février 2007 soit approuvé en apportant les modifications suivantes :

- a) En page 3 au point 4 : Faire la correction suivante : remplacer « M. Johnson » par « M. Thompson »
- b) En page 5 au point 9i) : Préciser que les démarches nécessaires pour nous informer du programme « Sport Loisirs » seront faite **à l'automne** par M. Laroche.
- c) En page 10 au point 11 : Remplacer « ...pour un cheval (présenté par un membre AQR) participant exclusivement à l'épreuve « Jeunes AQR » **ou** à l'épreuve « Débutant AQR »... » **par** « ...pour un cheval (présenté par un membre AQR) participant exclusivement à l'épreuve « Jeunes AQR » **et/ou** à l'épreuve « Débutant AQR »... »

20h25 : Linda Amatuzio arrive à ce moment-ci.

4. Affaires découlant du procès-verbal

Jean-Martin Donais demande à Gilles Bergeron de vérifier auprès de Yvan Brodeur pour savoir si ce dernier continuera d'assister la trésorerie de AQR et AECR.

5. Rapport du président

Rien à signaler

6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)

Rien à signaler

7. Argent ajouté pour le Derby/Snaffle-bit et le Futurité

Le président a demandé aux membres du CA d'exprimer leur opinion et de faire des suggestions quant au montant des bourses qui seront ajoutées lors du Derby/Snaffle-bit et du Futurité. Il a aussi demandé aux membres présents de faire des suggestions sur la distribution du montant proposé.

En résumé, les avis des membres du CA sont très partagés, mais suite à des discussions et échanges parmi les huit (8) membres du CA présents, un vote à l'unanimité a eu lieu pour faire la proposition suivante :

Il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Gaëtan Laroche et résolu unanimement que l'argent ajouté pour le Derby/Snaffle-bit et le Futurité 2007 soit de \$40 000,00. Ce montant sera distribué de la façon suivante :

Derby :	\$10 000,00
Snaffle-bit :	\$ 5 000,00
Futurité :	\$25 000,00
TOTAL D'ARGENT AJOUTÉ	\$40 000,00

Voici la distribution du montant de \$25 000,00 du Futurité :

Omnium	\$12 000,00
Omnium Intermédiaire	\$ 2 500,00
Omnium Limité	\$ 2 500,00
Non Pro	\$ 6 000,00
Non Pro Intermédiaire	\$ 1 000,00
Non Pro Limité	\$ 1 000,00
TOTAL POUR LE FUTURITÉ	\$25 000,00

Le prix de l'inscription sera de 5% du montant de la bourse ajoutée.

8. Rapport des comités

a) Clinique

- Date retenue : Samedi 28 avril 2007.
- Lieu : Centre équestre Calixa-Lavallée (Denis Longpré)
- Heure : 9h00
- Cliniciens : Dany Tremblay et Réjean Lévesque
- Coût : \$30,00/participant
- Sonorisation : Mike Lees

- Repas : à confirmer
- Sujets abordés : Les cliniciens se rencontreront à l'avance pour préparer le contenu de leur clinique. Il a été suggéré de parler entre autres des pénalités évitables.

Il y aura également une présentation de chevaux à vendre durant la journée. Gaëtan Laroche préparera un formulaire pour l'inscription des chevaux qui seront présentés. Il y aura des frais de \$50 pour chaque cheval logeant dans une stalle. Une partie de ce montant (\$20,00) ira au Centre équestre Calixa-Lavallée. (5) stalles ont été réservées : premier arrivé, premier servi. Des frais de \$30 seront facturés aux chevaux ne logeant pas dans une stalle.

b) Journée sociale

- Date retenue : Samedi 12 Mai 2007.
- Lieu : Centre équestre Calixa-Lavallée (Denis Longpré)
- Horaire : À déterminer
- Coût : GRATUIT
- Repas : à confirmer. Les suggestions suivantes ont été faites : Boites à lunch à \$5-\$6. Spaghetti, hot dogs.
- Système video et sonorisation : À déterminer

Le patron #5 servira pour l'épreuve « 1^{ère} épreuve à vie ». Gaëtan Laroche s'occupe des plaques et des cartes d'inscription. Le juge sera Alain Allard et sa secrétaire sera Nadine Bocelle.

c) Concours hippiques

Suite aux différents échanges ayant eu lieu dans les dernières semaines entre AQQH et AQR, la proposition suivante est faite :

Il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Philippe David et résolu unanimement que l'AQR n'approuve pas les concours NRHA de AQQH parce qu'ils ne se joignent pas à l'affilié NRHA/RC/AQR.

Gaëtan Laroche nous informe des juges qui seront présents lors de nos concours pour la saison 2007.

d) Info-Rein

Des membres du CA ont suggéré qu'il y ait davantage d'articles de fond dans l'Info-Rein. Le comité chargé du dossier s'occupera de trouver des auteurs (vétérinaires, forgerons, entraîneurs, etc).

e) **Commanditaires**

Jean-Martin Donais a sollicité les commanditaires suivants : Purina, Vetoquinol et Pfizer.

Christian Tremblay a réussi à obtenir le soutien de la Boutique du Harnais qui nous donnera plusieurs prix dont, une selle pour le Futurité, une selle pour le Derby ainsi que 12 boucles de ceinture. Une portion des certificats-cadeaux qui seront offerts lors des épreuves suivantes « Jeune AQR », « Débutant AQR » et « Non Pro Lté AQR » a aussi été offerte par la Boutique du Harnais.

Philippe David a, quant à lui, reçu une commandite de Ford ainsi que le soutien de trois (3) autres commanditaires. Il contactera aussi les gens d'Hidalgo, une boutique équestre, qui a manifesté son désir d'être présente lors de nos concours. Philippe a aussi réussi à obtenir un très bon prix pour la création d'affiches (4' x 8').

Finalement, on nous annonce que les pochettes de presse qui serviront à présenter l'AQR à d'éventuels commanditaires sont prêtes.

9. Assurances concours

AQR négociera directement avec un courtier d'assurance pour nos assurances concours, car la Fédération équestre du Québec ne peut maintenant offrir le service que si tous nos compétiteurs québécois sont membres FEQ. Les coûts seront sensiblement les mêmes qu'en 2006. Jean-Martin s'occupera de communiquer avec l'assureur.

10. Amélioration de l'excellence (FEQ)

L'AQR est intéressé de participer au programme d'amélioration de l'excellence de la FEQ. On doit former un comité qui rencontrera la FEQ pour essayer d'établir des normes pour tenter d'aller chercher des subventions auprès du gouvernement. Gaëtan Laroche va s'en occuper.

11. NRHA 'Show Management Seminars'

Une formation de « show manager » sera obligatoire pour effectuer cette tâche à partir de 2008. Nous devons donc faire suivre une formation à la secrétaire de concours afin de respecter ces normes. Une formation est prévue en Ontario à l'automne 2007.

12. Dossiers

a) Encans de saillie

Il n'y aura pas de limites quant à la quantité d'étalons qui seront mis aux enchères lors de l'encan de saillie. Le montant de départ sera de \$800,00 pour tous les étalons. Tous les poulains issus d'une saillie vendue à notre encan 2007 auront droit à une mise en nomination gratuite au programme « Performance Québec » d'une valeur de \$275,00.

b) Reining Canada

Jean-Martin Donais a assisté à l'assemblée de Reining Canada le 10 février 2007. Il nous a informé de la nomination de André de Bellefeuille et d'Hélène Laverdière. Cette dernière s'est proposée de faire le pont entre AQR et Reining Canada.

13. Varia

a) Pierre Grandmont

Monsieur Grandmont est venu nous présenter un programme incitatif de participation aux concours. Ce programme serait une source de financement pour le Futurité. Jean-Martin Donais préparera les règlements pour ce programme et le comité se penchera sur cette question lors d'une prochaine réunion du CA.

b) Photographe

Nous sommes toujours à la recherche d'un photographe pour nos concours 2007.

c) Site Web

Il a été suggéré que le site de l'AQR soit bilingue. Cette avenue n'est pas envisageable pour le moment mais pourrait être considérée dans le futur.

d) Réélection

La démission de Mike Lees, en février dernier, a entraîné l'ouverture d'un poste d'administrateur au sein du conseil d'administration de l'AQR, Philippe David a pris la parole pour faire la proposition suivante :

Il est proposé par Philippe David, appuyé par Christian Tremblay et résolu unanimement que Gilles Bergeron occupe le poste d'administrateur laissé vacant suite à la démission de Mike Lees. Monsieur Bergeron nous indique qu'il y réfléchira.

e) **Vente de chocolat**

Il y aura une vente de chocolat pour financer les activités des Jeunes. Une distribution a été faite aux membres présents. On contactera les « Jeunes » membres de l'association afin qu'ils participent au financement de leurs activités.

14. Date de la prochaine assemblée

Il est proposé par Johanne Plamondon, appuyé par Philippe David et résolu unanimement que la prochaine assemblée du CA se tienne le mercredi 18 avril 2007 à 19h au Motel Le Transit à Mont St-Hilaire.

15. Levée de l'assemblée

À 00h05, il est proposé par Marie-Josée Paquette, appuyé par Johanne Plamondon et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

Jean-Martin Donais
Président

Nathalie Richer
Secrétaire exécutive

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'administration de l'Association québécoise de reining tenue le mercredi 18 avril 2007, au Motel Le Transit du Mont St-Hilaire.

Étaient présents : Christian Tremblay, Gaëtan Laroche, Serge Primeau, Marie-Josée Paquette, Linda Amatuzio et Karelle Naud, sous la présidence de Jean-Martin Donais.

Étaient absents : Johanne Plamondon et Philippe David (absences motivées)

Étaient invités : Gilles Bergeron et Paul Grand Maison

1. Ouverture de l'assemblée

Sur constatation du quorum, il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Gaëtan Laroche et résolu unanimement que l'assemblée soit ouverte à 19h25.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Serge Primeau, appuyé par Christian Tremblay et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit adopté en laissant le point Varia ouvert jusqu'à la fin de la réunion :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 14 mars 2007
4. Affaire découlant du procès-verbal
5. Rapport du président
6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)
7. Rapport des comités
 - (a) Clinique
 - (b) Journée sociale
 - (c) Info-Rein
 - (d) Concours hippiques
 - (e) Commanditaires
8. Assurance concours
9. Dossiers
 - (a) Encan de saillie
 - (b) Reining-Canada
10. Pay warm-up
11. Varia
 - (a) CRI/FEI
 - (b) Membres honoraires
 - (c) Règlement jeunes AQR
 - (d) Annonceur
 - (e) Forgeron
12. Date de la prochaine assemblée
13. Levée de l'assemblée

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 14 mars 2007

19h29 : Linda Amatuzio et Marie-Josée Paquette arrivent à ce moment-ci.

Il est proposé par Marie-Josée Paquette, appuyé par Serge Primeau et résolu unanimement que le procès-verbal de la réunion du 14 mars 2007 soit approuvé tel que rédigé.

4. Affaires découlant du procès-verbal

Gilles Bergeron a accepté d'occuper le poste d'administrateur laissé vacant suite à la démission de Mike Lees. Il terminera le mandat laissé par ce dernier.

Monsieur Bergeron nous confirme que Monsieur Yvan Brodeur continuera d'assister la trésorerie de AQR et AEER.

Pierre Grandmont a contacté Jean-Martin Donais concernant le programme incitatif de participation aux concours qu'il avait proposé lors du dernier CA. M. Donais lui a réitéré l'intérêt pour le programme en lui indiquant qu'il ne pourrait pas se pencher sur la question avant le mois de juin.

Un photographe a été trouvé pour le Derby (juillet), le concours du mois d'août et le futurité en septembre. Jean-Martin va contacter d'autres personnes pour les deux (2) autres concours. Quelques membres du comité lui ont fournis des coordonnées.

5. Rapport du président

Le président nous indique qu'il a reçu un appel de Brigitte Allard, qui représente Expo-Québec. Cette dernière sollicite l'AQR pour faire un concours de reining en 2008 lors de cet événement. L'organisme est prêt à défrayer les coûts pour la préparation de cette activité. Christian Tremblay suggère de faire plutôt une démonstration dès cette année. Il a été question de faire une classe de « freestyle » avec trois cavaliers et un analyste. Les installations étant inadéquates, pour l'instant, il faut proposer de faire des aménagements. Jean-Martin va rappeler Brigitte Allard pour en discuter.

6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)

Rien à signaler.

7. Rapport des comités

a) Clinique

Il y a eu une rencontre le 13 avril avec les deux (2) cliniciens, Réjean Lévesque et Dany Tremblay pour établir la programmation de la clinique.

Il n'y aura finalement pas de formulaire créé pour la présentation des chevaux en vente.

Linda Amatuzio doit vérifier avec Denis Longpré pour s'assurer de la disponibilité des stalles. Elle installera également des affiches dans des endroits appropriés pour faire la promotion de cette activité. Le comité organisateur ira visiter les lieux où aura lieu la clinique le 26 avril afin d'évaluer les besoins pour la journée du 28 avril.

b) Journée sociale

Boxes :

- Linda doit vérifier auprès de Denis Longpré de combien de stalles nous disposerons pour cette journée ainsi que la disponibilité d'un tracteur.
- Les stalles seront sur une base de premier arrivé; premier servi.

Horaire proposé de la journée du 12 mai 2007:

- 8h : L'arrivée des participants est prévue à 8hr le samedi 12 Mai 2007.
- 10h : Présentation des aliments Purina par Josée Lalonde (à confirmer)
- 11h : Fermeture des inscriptions à l'épreuve « 1^{ère} épreuve à vie »
- 12 h : Dîner : service de hot-dogs
- 13h30 : Début des épreuves.

Épreuve :

- Serge Primeau contactera Alain Allard pour confirmer sa présence à titre de juge de l'épreuve.
- Le patron #5 sera appliqué.
- Tout mors légal sera accepté et le cavalier pourra conduire son cheval à une (1) ou deux (2) mains.

Sonorisation et vidéo :

- Jean-Martin va faire les démarches pour régler ce point.
- Johanne Plamondon contactera Diane St-Aubin pour le tournage durant la journée.

Photographe :

Marie-Josée Paquette et Karelle Naud agiront à titre de photographes officielles de la journée.

Divers/ activités :

- Marie-Josée apportera des cônes.
- Les membres du CA sont invités à apporter des jeux pour animer la journée (fers, darts, etc...)

c) **Info-Rein**

Le prochain Info-Rein sera publié le 1^{er} juillet. Christian Tremblay propose d'alléger les tâches de Linda Amatuzio afin qu'elle puisse se consacrer entièrement à la publication du programme souvenir dont la date de parution prévue est le 3 septembre. La responsabilité du montage et de l'impression de l'Info-Rein de juillet 2007 sera prise par une autre personne qui reste à confirmer.

d) **Concours hippiques**

Gaëtan Laroche nous informe que les cinq (5) concours sont maintenant annoncés sur le site Internet AQR. De plus, les noms des concours commandités ont été modifiés sur le site AQR ainsi que sur le site NRHA. M. Laroche nous indique aussi que les secrétaires de juges ont également été trouvés.

e) **Commanditaires**

On nous annonce que ***Kubota*** sera le commanditaire officiel pour le concours de juin. Ce commanditaire apportera deux (2) tracteurs lors de l'événement.

Blainville Ford, quant à lui, commanditera le Derby du mois de juillet. Il offrira 7% de rabais aux membres de l'AQR. Jean-Martin doit vérifier le nom officiel que l'on donnera à ce concours et remettra cette information à Gaëtan Laroche.

La Boutique du Harnais nous fournira une selle, 12 boucles et défraiera une partie des bons d'achat qui seront offerts lors de nos concours. Il reste à voir à quel(s) concours ils seront présents. Nous devons alors trouver une autre boutique qui pourra venir assister aux autres concours où La Boutique du Harnais ne sera pas présente.

Les commanditaires fournissent leur matériel de promotion.

Nous avons aussi approché ***La Caisse Populaire de Blainville*** qui est prête à devenir un commanditaire important pour l'AQR.

Il a donc été proposé par Gilles Bergeron, appuyé par Marie-Josée Paquette et résolu unanimement :

De transférer les trois (3) comptes bancaires (AQR, AQR US et AEQR) à la Caisse Populaire L'Envolée de St-Janvier avec tous les services qui s'y rattachent.

Nous tenons à souligner le travail exceptionnel de Paul Grand Maison qui a réussi à recueillir des sommes importantes qui nous aideront tout au long de la saison de concours. Ce dernier continue sa recherche afin de trouver des fonds pour les jeunes.

Nous sommes présentement en négociation avec plusieurs autres commanditaires pour supporter les activités de l'association.

8. Assurance concours

Rien à signaler

9. Dossiers

a) Encans de saillie

Rien à signaler

b) Reining Canada

Nous assisterons au 'Show Seminar Management' qui aura lieu l'automne prochain en Ontario.

Jean-Martin Donais fera parvenir le document de programme de 'Youths' à Gaëtan Laroche, qui verra à sa traduction en français si c'est pertinent auprès de la NRHA. Nous devons également vérifier si le Québec est exclu de ce programme de bourses.

10. Pay warm-up

Les 'Pay Warm up' pourraient avoir lieu lors des shows réguliers. Ils seraient le vendredi entre 14h et 16h30 et seraient au coût de \$25,00. Pour réserver, la personne devra donner le nom du cheval. Gaëtan préparera un formulaire pour la réservation d'un warm-up. Ce document indiquera aussi les règlements relatifs aux 'Pay warm-up'.

11. Varia

a) CRI/FEI

André DeBellefeuille suggère de tenir un CRI (Concours de Reining International) lors d'un de nos concours. Cela aurait pour but de qualifier des représentants québécois pour le 'Master' qui aura lieu à Oklahoma City aux États-Unis. Le CRI aurait lieu pendant le Futurité 2007 en même temps que l'Open.

b) Membres honoraires

Il a été proposé par Gilles Bergeron, appuyé par Gaëtan Laroche et résolu unanimement :

De donner une carte de membres pour l'année en cours à tout commanditaire qui verse une commandite de \$1000,00 ou plus à l'AQR.

c) Règlement 'Jeunes AQR'

Il a été spécifié que les jeunes peuvent présenter un cheval dont ils ne sont pas le propriétaire.

d) Annonceur

Nous sommes toujours à la recherche d'un annonceur pour le concours du mois de juin. Gaëtan Laroche s'occupera de contacter quelqu'un.

e) Forgeron

Christian Tremblay effectuera quelques appels afin de trouver un forgeron qui sera présent lors des concours pour la saison 2007.

12. Date de la prochaine assemblée

Il est proposé par Linda Amatuzio, appuyé par Gilles Bergeron et résolu unanimement que la prochaine assemblée du CA se tienne le mercredi 9 Mai à 19h au Motel Le Transit à Mont St-Hilaire.

13. Levée de l'assemblée

À 23h24, il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Serge Primeau et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

Jean-Martin Donais
Président

Nathalie Richer
Secrétaire exécutive

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'administration de l'Association québécoise de reining tenue le mercredi 9 Mai 2007, au Motel Le Transit du Mont St-Hilaire.

Étaient présents : Christian Tremblay, Gaëtan Laroche, Serge Primeau, Marie-Josée Paquette, Linda Amatuzio, Gilles Bergeron et Karelle Naud, sous la présidence de Jean-Martin Donais.

Étaient absents : Philippe David et Johanne Plamondon (absences motivées)

Était invité : Paul Grand Maison

1. Ouverture de l'assemblée

Sur constatation du quorum, il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Marie-Josée Paquette et résolu unanimement que l'assemblée soit ouverte à 19h19.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Serge Primeau et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit adopté en laissant le point Varia ouvert jusqu'à la fin de la réunion :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 avril 2007
4. Affaire découlant du procès-verbal
5. Rapport du président
6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)
7. Rapport des comités
 - (a) Retour sur la clinique
 - (b) Journée sociale
 - (c) Concours hippiques
 - (d) Commanditaires
 - (e) Info-Rein et publicité (plan de marketing)
8. Dossiers
 - (a) Encan de saillie
9. Pay warm-up au Futurité
10. VIP
11. Free Style
12. Varia
 - (a) Épreuves AQR
 - (b) CRI
 - (c) Télévision- Publicité
 - (d) Vêtements pour les Jeunes
13. Date de la prochaine assemblée
14. Levée de l'assemblée

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 avril 2007

Il est proposé par Serge Primeau, appuyé par Gilles Bergeron et résolu unanimement que le procès-verbal de la réunion du 18 avril 2007 soit approuvé en apportant les modifications suivantes :

- a) En page 1 au point 2 Ligne 11b) : Faire la correction suivante : remplacer « honorables » par « honoraires »
- b) En page 6 au point 11a) : Remplacer « (**Compétition** de Reining International) » par « (**Concours** de Reining International) »
- c) En page 6 au point 11 b) : Remplacer « honorables » par « honoraires »

4. Affaires découlant du procès-verbal

19h44 : Arrivée de Karelle Naud.

On nous annonce que Diane St-Aubin sera présente lors de la journée sociale du 12 Mai 2007 afin d'immortaliser l'événement; elle filmera les participants lors de leur première épreuve à vie. De plus, on nous informe qu'elle couvrira tous les concours de la saison 2007.

Gaëtan regardera le document du programme de 'Youths' et verra à sa traduction si c'est pertinent.

19h56 : Arrivée de Linda Amatuzio.

Le président nous faire part de la nécessité d'adopter une résolution pour le changement de caisse et une autre pour désigner les signataires de AECR spécifiquement.

Transfert de caisse

Il a été proposé par Gilles Bergeron, appuyé par Marie-Josée Paquette et résolu unanimement :

De transférer les trois (3) comptes bancaires (AQR, AQR US et AECR) à la Caisse Populaire L'Envolée de St-Janvier avec tous les services qui s'y rattachent. »

Les membres suivants se sont retirés en privé afin de confirmer les signataires désignés lors de l'Assemblée Générale Annuelle de 20 janvier dernier pour représenter AECR : Karelle Naud (Vice-présidente), Marie-Josée Paquette (trésorière), Nathalie Richer (secrétaire exécutive) et Christian Tremblay (administrateur) sous la présidence de Jean-Martin Donais.

Signataires des effets bancaires

Durant cette courte réunion, il a été proposé par Marie-Josée Paquette, appuyé par Karelle Naud et résolu unanimement :

1. de nommer M. Jean-Martin Donais, président, Mme Marie-Josée Paquette, trésorière et Mme Nathalie Richer, secrétaire exécutive, à titre de représentants de l'AECR autorisés à signer les effets bancaires des corporations;
2. de requérir deux (2) signatures parmi ces trois signataires.

5. Rapport du président

Le président nous informe de ses démarches auprès de l'organisme du « Fonds de développement du Canada ». C'est un projet à suivre.

6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)

Rien à signaler

7. Rapport des comités

a) Retour sur la clinique

Les cliniciens étaient bien préparés et ils ont également apprécié leur journée. Les participants présents ont été satisfaits du contenu de la clinique. Certains ont mentionné que le coût de la clinique était très abordable. Finalement, cette activité se termine avec un bilan financier positif mais avec un profit minime (moins de \$100,00).

b) Journée sociale

On nous annonce que les plaques sont prêtes et qu'il reste les cartes d'inscription à faire. M. Alain Allard a confirmé sa présence à titre de juge de l'épreuve qui aura lieu durant la journée. Mme Josée Lalonde a également confirmé sa présence pour la présentation des aliments Purina. Des hot-dogs seront servis pour le dîner.

c) **Concours hippiques**

M. Serge Primeau nous informe que le Parc Équestre de Blainville pourrait avoir d'autres disponibilités pour la tenue de la clinique, de la journée sociale ainsi que pour un sixième concours. Suite à cette annonce, la proposition suivante a été faite :

Advenant le cas où ces disponibilités se confirment, il est proposé par Serge Primeau, appuyé par Gaëtan Laroche et résolu unanimement, d'adopter le calendrier suivant pour la saison 2008 et de tenir ces événements au Parc équestre de Blainville :

Clinique : fin de semaine du 3-4 Mai 2008

Journée sociale : 10 Mai 2008

Concours 2008 :

13-14-15 juin : Concours régulier

11-12-13 juillet : Concours régulier

25-26-27 juillet : Derby

8-9-10 août : Concours régulier

12-13-14 septembre : Futurité

26-27-28 septembre : Concours régulier

- Gaëtan Laroche nous informe qu'il y a eu un changement dans les juges qui seront présents lors de nos concours pour la saison 2007. De plus, il nous indique que les secrétaires de juges ont été recrutés.
- Un annonceur pour le concours de Juin a été contacté et nous attendons sa réponse.
- Karelle va s'occuper de trouver un photographe pour le concours de Juin.
- Suncoast Bedding (Gestion Norbert Major) sera le distributeur de ripe officiel lors de la saison de concours 2007.
- Nous n'avons toujours pas de préposé à la barrière. Serge Primeau se charge de faire des démarches pour remédier à cette situation. M. Primeau contactera également Philippe David pour l'informer qu'il devra agir à titre de gardien de nuit et qu'il verra aussi à l'entretien du terrain durant la nuit. Gilles Bergeron et Christian Tremblay seront responsables de l'entretien du terrain pour toute la saison de concours 2007.
- Pour le concours de juin, Mme Johanne Plamondon ne pourra pas être présente pour la remise des rubans, nous devons donc trouver une solution de rechange pour faire la distribution de ceux-ci.
- Les voiturettes de golf sont réservées.

- Jean-Martin Donais va s'occuper de la réservation des « walkies talkies ». Il s'occupera également de réserver les chambres pour les personnes qui travailleront durant les concours.
- Il a été décidé de faire payer un droit d'entrée aux spectateurs qui viendront lors des concours du 27 au 29 juillet ainsi que du 7 au 9 septembre.
- Concernant les assurances de nos concours, M. Jean-Martin Donais nous informe qu'il est présentement en attente d'une réponse d'un assureur.

d) Commanditaires

Monsieur Grand Maison nous présente de nouveaux commanditaires qui supporteront l'AQR dans ses activités. Il suggère qu'il y ait un méchoui le samedi soir du dernier concours en septembre. Il nous recommande également d'avoir une section VIP à chaque événement.

e) Info-Rein et publicité (plan de marketing)

Gaëtan Laroche et Johanne Plamondon s'occuperont de préparer le prochain Info-Rein.

Concernant le plan marketing, on tentera de trouver une personne qui préparera et coordonnera les activités de promotion. Linda Amatuzio entrera en communication avec une personne afin de vérifier ses disponibilités ainsi que les tarifs. On fera de la publicité dans le magazine « Reiner » ainsi que dans un journal local de la région de Blainville pour annoncer nos activités.

8. Dossiers

a) Encan de saillie

Gaëtan enverra un communiqué, d'ici la fin du mois de mai, aux membres inscrits aux communications électroniques pour les informer de l'encan de saillie. Cela a pour but de recruter des étalons québécois qui seront vendus lors de l'encan. Dans un deuxième temps, il communiquera avec les étalonniers américains.

9. 'Pays warm-up' au Futurité

Il a été décidé d'ajouter des 'paid warm-up' lors du Futurité qui se tiendra du 7 au 9 septembre 2007.

10. VIP

Un comité VIP sera formé afin d'offrir un service de qualité aux nombreux commanditaires qui viendront assister aux concours. Marie-Josée Paquette et Linda Amatuzio vont s'occuper de ce nouveau comité.

11. 'Freestyle'

Il y aura une épreuve de freestyle à 16h le samedi 22 septembre lors du dernier concours organisé par l'AQR. L'entrée pour cette épreuve devra se faire un (1) mois à l'avance et le coût de l'inscription est de \$50,00. Il y aura une bourse ajoutée de \$500,00.

12. Varia

a) Épreuves AQR

Les règlements ci-joints ont été adoptés selon la proposition suivante :

Il est proposé par Serge Primeau, appuyé par Gaëtan Laroche et résolu unanimement, d'adopter les modifications faites aux règlements pour les statuts 'Débutants AQR', 'Non Pro Limité AQR' et 'Jeune AQR- 18 ans et moins'.

STATUT DÉBUTANT AQR (définition)

Tout membre AQR, ayant encore droit au statut 'Rookie Non Pro NRHA' au 31 décembre de l'année précédant l'année courante, est admissible à l'épreuve 'Débutant AQR' pour l'année courante si ses gains à vie 'Débutant AQR' et 'Non Pro Limité AQR' au même 31 décembre ne dépassent pas 200 \$.

La bourse ajoutée de cette épreuve doit être de 100 \$. Le frais d'inscription ne peut être supérieur à 10 \$ et le frais de juges ne peut excéder 5 \$. Cette épreuve est tenue en même temps que 'Rookie NRHA' et permet aussi la monte à deux (2) mains avec tout mors légal et le cheval peut être la propriété de n'importe qui et n'a pas besoin d'une licence NRHA.

STATUT NON PRO LIMITÉ AQR (définition)

Tout membre AQR, ayant encore droit au statut 'Non Pro Limité NRHA' au 31 décembre de l'année précédant l'année courante, est admissible à l'épreuve 'Non Pro Limité AQR' pour l'année courante.

La bourse ajoutée de cette épreuve doit être la même que 'Non Pro Limité NRHA' tout comme les frais d'inscription et de juges. Cette épreuve est tenue en même temps que 'Non Pro Limité NRHA' et tous les règlements NRHA de propriété et de membership s'appliquent.

STATUT JEUNE AQR – 18 ANS ET MOINS (définition)

*Tout membre AQR, âgé(e) de 18 ans et moins au 1er janvier de l'année courante, est admissible à l'épreuve **JEUNE AQR – 18 ANS ET MOINS**.*

Cette épreuve est du genre 'Jackpot' sans aucune bourse ajoutée. Le frais d'inscription est de 10 \$, sans frais de juges ni de secrétariat. Cette épreuve est tenue en même temps que les épreuves 'Jeune NRHA' et exige la monte à une (1) main avec tout mors légal. Aucun étalon n'est permis dans cette épreuve.

Un(e) participant(e) peut inscrire un maximum de trois (3) chevaux. Un cheval ne peut être inscrit qu'une fois et peut être la propriété de n'importe qui et n'a pas besoin d'une licence NRHA. Les bourses gagnées dans cette épreuve ne peuvent pas servir pour restreindre la participation à toute autre épreuve AQR.

b) CRI (Concours de Reining International)

Equine Canada a accepté que AQR organise un CRI.

c) Télévision- Publicité

Une émission sera enregistrée pour être diffusée sur les ondes de RDS. Afin de guider le producteur dans le montage de cette émission, M. Christian Tremblay a suggéré la présence de Fred Tremblay, puisque ce dernier a déjà une expérience dans ce domaine. Il communiquera avec lui et nous transmettra sa réponse prochainement.

d) Vêtements Jeunes

Linda Amatuzio et Marie-Josée Paquette rencontreront les membres 'Jeunes' lors de la journée sociale du 12 Mai. Elles leur présenteront alors les vêtements sélectionnés pour eux.

13. Date de la prochaine assemblée

Il est proposé par Karelle Naud, appuyé par Marie-Josée Paquette et résolu unanimement que la prochaine assemblée du CA se tienne le mercredi 6 juin 2007 à 19h au Motel Le Transit à Mont St-Hilaire.

14. Levée de l'assemblée

À 22h11, il est proposé par Christian Tremblay appuyé par Gilles Bergeron et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

Jean-Martin Donais
Président

Nathalie Richer
Secrétaire exécutive

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'administration de l'Association québécoise de reining tenue le mercredi 6 juin 2007, au Motel Le Transit du Mont St-Hilaire.

Étaient présents : Christian Tremblay, Gaëtan Laroche, Serge Primeau, Linda Amatuzio, Gilles Bergeron et Johanne Plamondon sous la présidence de Jean-Martin Donais.

Étaient absents : Marie-Josée Paquette, Karelle Naud et Philippe David (absences motivées)

Était invité : Paul Grand Maison

1. Ouverture de l'assemblée

Sur constatation du quorum, il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Gilles Bergeron et résolu unanimement que l'assemblée soit ouverte à 19h17.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Johanne Plamondon, appuyé par Serge Primeau et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit adopté en laissant le point Varia ouvert jusqu'à la fin de la réunion :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 mai 2007
4. Affaire découlant du procès-verbal
5. Rapport du président
6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)
7. Rapport des comités
 - (a) Retour sur la journée sociale
 - (b) Concours hippiques
 - (c) Commanditaires
 - (d) Info-Rein
8. Dossiers
 - (a) Encan de saillie
9. Championnat Nord Américain pour jeunes cavaliers
10. Commandite classe débutant non sanctionnée
11. Classe Spéciale pour 2008
12. VIP
13. Varia
 - (a) CRI
 - (b) Télévision
14. Date de la prochaine assemblée
15. Levée de l'assemblée

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 mai 2007

Il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Serge Primeau et résolu unanimement que le procès-verbal de la réunion du 9 mai 2007 soit approuvé en apportant la modification suivante : en page 6 au point 11, remplacer « ...un prix en argent de \$500,00 » par « ... une bourse ajoutée de \$500,00. »

4. Affaire découlant du procès-verbal

Gaëtan Laroche a envoyé un communiqué aux membres inscrits aux communications électroniques pour les informer de l'encan de saillie. Il nous informe qu'il n'a, par contre, pas eu le temps de se pencher sur le programme pour les « Youths ». Il le fera dès qu'il le pourra.

On nous annonce que Serge Verreault sera l'annonceur pour le concours de juin.

Serge Primeau nous indique qu'il a contacté quelqu'un pour agir à titre de préposé à la barrière et qu'il est en attente d'une réponse.

Jean-Martin nous informe qu'il n'y a toujours pas d'assureur officiel pour les concours. De plus, on doit vérifier que les équipements prêtés par les commanditaires sont bien couverts, soit par notre assureur ou bien, par le commanditaire lui-même.

19h45 : Arrivée de Linda Amatzio.

Linda nous indique qu'elle a contacté une personne pour la production d'un plan marketing. Cette rencontre n'a pas été concluante et le comité a finalement décidé que la secrétaire, appuyée par les membres du comité, verrait à la promotion de l'association.

5. Rapport du président

Rien à signaler.

6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)

Rien à signaler.

7. Rapport des comités

a) Retour sur la journée sociale

Rien à signaler

b) Concours hippiques

Malgré les demandes de plusieurs membres, le comité a décidé de conserver la journée d'arrivée des participants le vendredi pour les concours réguliers, et ce, pour des raisons de gestion de ressources humaines et des problèmes techniques reliés à l'arrivée hâtive des participants.

Marie-Josée Paquette, Nathalie Richer et Sophie Laroche verront à remettre les rubans lors du premier concours en juin puisque Johanne Plamondon ne peut être présente lors de cet événement.

Jean-Martin s'occupera d'apporter les décorations pour le premier concours.

Serge Primeau s'occupera d'installer une horloge dans le manège intérieur pour faciliter le déroulement des périodes de réchauffement. ('stops' et 'spins')

c) Commanditaires

Monsieur Grand Maison nous présente de nouveaux commanditaires qui supporteront l'AQR dans ses activités.

Nathalie Richer enverra un reçu aux commanditaires ainsi qu'une lettre pour les remercier de leur appui à l'AQR.

d) Info-Rein

Il a été décidé que Gilles Bergeron occuperait la page couverture du prochain Info-Rein puisqu'il a été intronisé au Temple de la Renommée cette année.

Il y aura également un survol des commanditaires dans cette publication.

8. Dossiers

a) Encan de saillie

Tel qu'indiqué plus haut, M. Laroche a envoyé un communiqué pour informer les membres de la tenue de l'encan. Il verra à contacter les étalonniers américains au début du mois de juillet.

9. Championnat Nord Américain pour jeunes cavaliers

Puisque le reining est maintenant une discipline reconnue par la Fédération Équestre Internationale (FEI), elle fera partie en 2008 du Championnat Nord Américain pour

jeunes cavaliers. Cette compétition s'adresse aux jeunes âgés entre 14 et 21 ans. L'AQR verra à planifier des concours afin de qualifier ses quatre (4) meilleurs jeunes pour représenter le Québec en 2008.

Suite à la décision de participer au Championnat Nord-Américain en 2008, une proposition a été faite:

Il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Linda Amatuzio et résolu unanimement, de tenir une classe Vingt-et-un (21) ans et moins lors des trois (3) concours suivants :

- Futurité Boisvert GMC 2007 (7-8-9 septembre 2007)
- La Classique Ramada/Bud Light 2007 (21-22-23 septembre 2007)
- 1^{er} concours de l'AQR en 2008.

Cette épreuve devra se faire à une (1) main. Le cheval n'est pas obligé d'avoir une licence de la NRHA puisque c'est le cavalier qui se qualifie. Ce sera une classe AQR.

Gaëtan Laroche préparera les règlements de cette épreuve.

Du 31 juillet au 5 août 2007, le reining sera en démonstration lors de ce championnat. Jean-Martin vérifiera auprès de Richard Mongeau les coûts reliés à cette activité. Gaëtan enverra un courrier électronique afin de recruter des jeunes pour participer à cette démonstration.

10. Commandite classe débutant non sanctionnée

Une classe commanditée par les entraîneurs de reining du Québec sera offerte lors du dernier concours qui aura lieu du 21 au 23 septembre 2007. Il y aura une bourse ajoutée de \$1000,00. Le coût de l'inscription à cette épreuve sera de \$50,00. Cette classe ne compte pas dans le Championnat de l'année.

11. Classe spéciale pour 2008

L'AQR organisera une classe spéciale de type « SLOT » en 2008. Chaque part (« slot ») sera vendue \$1000,00 avec un maximum de 20 parts à vendre. Tout l'argent amassé sera redistribué aux participants. Cette épreuve est ouverte à tous.

Il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Linda Amatuzio et résolu unanimement, de tenir une épreuve de style « slot » avec un maximum de vingt (20) chevaux. Le prix de la « slot » est de mille dollars (\$1000,00) payable avant le 1^{er} mai 2008.

Gaëtan écrira les règlements pour cette épreuve. Les détails sont à suivre.

12. VIP

Paul Grand Maison gèrera la venue et la quantité de commanditaires qui seront présents dans la section VIP. Lors du Derby, ainsi que lors du futurité, il y aura 3 jours de VIP. Lors des concours réguliers, la section VIP sera officiellement ouverte le samedi soir.

Il y aura un méchoui samedi le 22 septembre lors du dernier concours de l'AQR.

13. Varia

a) CRI (Concours de Reining International)

Gaëtan va travailler sur ce projet.

b) Télévision

Les annonces publicitaires qui devaient être vendues dans le but de payer l'émission qui sera diffusée à RDS n'ont pas toutes trouvées preneur. Il est possible que l'AQR ait à défrayer une somme d'argent pour la production de l'émission.

14. Date de la prochaine assemblée

Il est proposé par Serge Primeau, appuyé par Johanne Plamondon et résolu unanimement que la prochaine assemblée du CA se tienne le mercredi 18 juillet 2007 à 19h au Motel Le Transit à Mont St-Hilaire.

15. Levée de l'assemblée

À 22h19, il est proposé par Gilles Bergeron appuyé par Christian Tremblay et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

Jean-Martin Donais
Président

Nathalie Richer
Secrétaire exécutive

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'administration de l'Association québécoise de reining tenue le mercredi 18 juillet 2007, au Motel Le Transit du Mont St-Hilaire.

Étaient présents : Christian Tremblay, Gaëtan Laroche, Serge Primeau, Linda Amatuzio, Gilles Bergeron, Johanne Plamondon, Marie-Josée Paquette, et Karelle Naud sous la présidence de Jean-Martin Donais.

Était absent : Philippe David (absence non motivée)

Était invité : Paul Grand Maison

1. Ouverture de l'assemblée

Sur constatation du quorum, il est proposé par Marie-Josée Paquette, appuyé par Gilles Bergeron et résolu unanimement que l'assemblée soit ouverte à 19h50.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Karelle Naud, appuyé par Gaëtan Laroche et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit adopté en laissant le point Varia ouvert jusqu'à la fin de la réunion :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 6 juin 2007
4. Affaire découlant du procès-verbal
5. Rapport du président
6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)
7. Rapport des comités
 - (a) Retour sur La Classique Centre Kubota des Laurentides
 - (b) Le Derby Ford Blainville
 - (c) VIP
 - (d) Commanditaires
 - (e) Info-Rein
8. Dossiers
 - (a) Encan de saillie
9. Championnat Nord Américain pour jeunes cavaliers
10. Varia
 - (a) Plan marketing
 - (b) Horaire de show
 - (c) Protocole au Derby
 - (d) Classique Ramada/Bud Light 2007
 - (e) NRHA
11. Date de la prochaine assemblée
12. Levée de l'assemblée

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 6 juin 2007

Il est proposé par Gilles Bergeron, appuyé par Christian Tremblay et résolu unanimement que le procès-verbal de la réunion du 6 juin 2007 soit approuvé tel que rédigé.

4. Affaire découlant du procès-verbal

Rien à signaler

5. Rapport du président

Rien à signaler.

6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)

Nathalie Richer a informé le comité des développements relatifs au Registraire des entreprises. Les changements au niveau du conseil d'administration votés lors de l'AGA n'avaient pas été effectués du côté du Registraire des entreprises. Maintenant, tout est réglé.

7. Rapport des comités

a) Retour sur la Classique Centre Kubota des Laurentides

Le juge, M. Craig Sutter nous a envoyé un courriel suite à son passage à notre concours et a été très satisfait de l'organisation du concours.

Nous devons nous assurer que les voiturettes de golf soient sur place plus tôt lors du prochain concours afin de faciliter le travail du personnel.

b) Le Derby Ford Blainville

Billetterie : Quatre (4) personnes seront engagées pour voir à la vente de billets lors de nos gros événements du week-end. Il a été décidé que ces individus seront rémunérés. Gaëtan et Karelle s'occuperont de trouver ces personnes. Marie-Josée apportera une caisse pour la billetterie. Les coûts d'entrée seront les suivants :

Passé d'une journée adulte: \$10,00

Passé de week-end : \$20,00

Jeunes 14-18 ans : la moitié du tarif

Jeunes 0-13 ans : Gratuit

Préposé à la barrière : M. Serge Rousseau occupera ce poste. Nathalie l'appellera pour confirmer et lui donner l'horaire de la fin de semaine.

Gestion des arrivées : M. Daniel Ouellet effectuera cette tâche.

Préposé à la ripe et tâches diverses : Gino DiGiglio sera présent.

Marie-Josée Paquette verra à magasiner des « buckles » pour remercier M. Daniel Ouellet et Gino DiGiglio pour leur précieuse aide tout au long de la durée des concours de l'AQR.

Service eau + électricité (« hook-up »): Nous allons allouer un montant de \$300,00 en équipements afin d'ajouter des emplacements de camping. Présentement, nous disposons d'environ 52 espaces. Nathalie attribuera des noms aux emplacements et verra à les identifier afin de faciliter le travail de M. Daniel Ouellet.

Gardien de nuit : Karelle s'occupe de trouver quelqu'un pour effectuer cette tâche. Cette personne doit aussi être capable de conduire un tracteur puisqu'elle devra faire l'entretien des surfaces d'entraînement durant la nuit.

Secrétaires de juges : Claudia Machabee sera présente de nouveau et Gaëtan s'occupe de trouver deux (2) autres personnes.

Photographe : M. Serge Gagnon sera le photographe officiel pour le Derby.

Préposé au tracteur : Gilles Bergeron va s'occuper de coordonner le travail de Mario Paquette, employé du Parc équestre.

Forgerons : Mario Bourret et Benoit Perreault seront sur place pour offrir leurs services.

Tente pour warm-up : Serge s'occupe de trouver une tente pour mettre à l'entrée du manège pour les cavaliers en attente.

Émission diffusée sur RDS : Gaëtan va annoncer l'horaire de l'émission via les communications électroniques.

Musique : M. Gilles Bergeron nous propose de mettre de la musique de façon continue durant les épreuves. Le comité approuve cette idée de façon partagée. Nous allons faire un essai et verrons les commentaires des participants et de l'assistance.

Politique d'annulation : Les gens qui annulent leur stalle après la date limite devront payer les frais prévus.

Les chambres sont réservées.

c) **VIP**

Il y a aura 3 soirées VIP durant le Derby, soient les vendredi (dès 17h), samedi (dès 17h) et dimanche (dès 15hr).

Paul GrandMaison verra à la distribution des passes de fin de semaine aux commanditaires. Nathalie va les préparer.

Nous installerons des ventilateurs dans la section VIP pour contrer la chaleur insupportable qui y règne.

d) **Commanditaires**

M. Paul Grand Maison nous faire part de la satisfaction des commanditaires qui étaient présents au dernier concours. Ces derniers ont manifesté le désir de déplacer leur kiosque plus près des écuries, là où l'achalandage est plus grand.

e) **Info-Rein**

L'Info-Rein est maintenant sur Internet.

8. Dossiers

a) **Encan de saillie**

Les étalonniers locaux n'ont pas répondu à l'appel lancé via les communications électroniques. Gaëtan contactera les étalonniers américains.

9. Championnat Nord Américain pour jeunes cavaliers
--

Aucun participant ne s'est manifesté jusqu'à présent pour participer à la démonstration de reining qui aura lieu lors du Championnat Nord Américain pour jeunes cavaliers qui se tiendra du 31 juillet au 5 août 2007.

10. Varia

a) **Plan marketing**

Nathalie travaille à préparer un plan publicitaire et a demandé l'avis et les suggestions du comité. Il a été décidé que, pour le moment, il n'y aurait pas de sommes supplémentaires investies pour la publicité. Nous avons déjà fait paraître des publicités papiers dans le Reiner et le journal Équifête, en plus de l'émission de télévision achetée sur le Réseau

des Sports. Nous allons continuer d'annoncer nos événements dans les annonces classées du site de la FEQ.

M. Paul Grand Maison nous indique qu'il a un contact pour l'émission du matin à TVA, « Salut-Bonjour ». Il va aussi contacter un journaliste du journal Nord-Info qui est distribué dans la région de Blainville. Ce journaliste ferait une couverture journalistique d'un de nos événements. Il nous rappelle aussi que Blainville Ford fera paraître une publicité à ses frais pour annoncer le Derby dans ce même journal.

b) Horaire de show

Il a été soulevé que l'heure du début des épreuves le matin est problématique. Le concours se termine très tard. Pour cette année, il n'est pas possible de modifier cet horaire puisque cela a été voté en AGA. Il faudra revoir l'opinion des membres pour l'an prochain. Par contre, il a été décidé que l'ordre des classes serait un peu modifié suite à des suggestions de certains membres. Pour la Classique Ramada/Bud Light qui aura lieu du 21 au 23 septembre prochain, les épreuves « Omnium Limité » et « Rookie Pro » auront lieu le dimanche en fin de journée à la place des classes « Non-Pro » et « Non Pro intermédiaire ». Et, les épreuves « Non-Pro » et « Non Pro intermédiaire » auront lieu le samedi en milieu de journée à la place des classes « Omnium Limité » et « Rookie Pro ».

c) Protocole au Derby

Nous passerons le tracteur avant la remise des rubans.

d) Classique Ramada/Bud Light 2007

Rien à signaler

e) NRHA

Gaëtan nous informe des développements relatifs aux concours des affiliés. Ces épreuves se tiendraient du 26 au 28 septembre 2008 et du 28 au 30 septembre 2009. Voici les propositions adoptées par le conseil d'administration :

« Il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Johanne Plamondon, que Jean-Martin Donais soit autorisé à signer la documentation (offre de services et demandes d'accréditation) relative à la tenue, du 26 au 28 septembre 2008 et du 28 au 30 septembre 2009, des finales est-canadiennes des affiliés NRHA à être tenues au Parc équestre de Blainville. »

ADOPTÉ à l'unanimité

De plus, le conseil a pris position sur l'augmentation du coût des cartes de membre de la NRHA. Voici la proposition faite par le conseil d'administration :

« Il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Johanne Plamondon et adopté à l'unanimité, que AQR envoie une lettre de protestation à NRHA, avec copie à Reining Canada, concernant l'augmentation substantielle du coût des cartes de membre NRHA et des frais supplémentaires annuels aux détenteurs de cartes de membre à vie NRHA. Le coût des cartes de membres NRHA pour les entraîneurs et les professionnels devient prohibitif en 2008 et plus particulièrement pour les résidents du Canada qui, en plus, doivent y ajouter le coût de la carte de membre Reining Canada. »

ADOPTÉ à l'unanimité

Voici la proposition faite par le conseil d'administration concernant les tests anti-dopage proposé par la NRHA :

« Il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Johanne Plamondon, que AQR envoie une lettre de protestation à NRHA, avec copie à Reining Canada, concernant l'implantation d'un système obligatoire de perception de test anti-dopage avec une facturation, par le secrétariat de concours, de frais de 1 \$ à 3 \$ par cheval pour chaque épreuve NRHA inscrite. Cette lettre de protestation fera aussi état qu'un tel système de perception existe chez AQHA mais que le frais est de 3 \$ par cheval pour chaque juge (donc chaque numéro de concours) et que le dit système ne peut pas être utilisé au-dehors des États-Unis d'Amérique car AQHA ne peut légalement faire aucun test anti-dopage, par exemple, au Canada. »

ADOPTÉ à l'unanimité

11. Date de la prochaine assemblée

Il est proposé par Marie-Josée Paquette, appuyé par Christian Tremblay et résolu unanimement que la prochaine assemblée du CA se tienne le mercredi 22 août 2007 à 19h au Motel Le Transit à Mont St-Hilaire.

12. Levée de l'assemblée

À 22h50, il est proposé par Karelle Naud appuyé par Gaëtan Laroche et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

Jean-Martin Donais
Président

Nathalie Richer
Secrétaire exécutive

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'administration de l'Association québécoise de reining tenue le mercredi 22 août 2007, au Motel Le Transit du Mont St-Hilaire.

Étaient présents : Christian Tremblay, Gaëtan Laroche, Serge Primeau, Linda Amatuzio, Gilles Bergeron, Johanne Plamondon, Marie-Josée Paquette, et Karelle Naud sous la présidence de Jean-Martin Donais.

Était absent : Philippe David (absence non motivée)

1. Ouverture de l'assemblée

Sur constatation du quorum, il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Marie-Josée Paquette et résolu unanimement que l'assemblée soit ouverte à 19h20.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Johanne Plamondon, appuyé par Gilles Bergeron et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit adopté en laissant le point Varia ouvert jusqu'à la fin de la réunion :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 juillet 2007
4. Affaire découlant du procès-verbal
5. Rapport du président
6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)
7. Rapport des comités
 - (a) Retour sur le Derby Ford Blainville
 - (b) Retour sur la classique Remorque Leblanc
 - (c) Hook Up
 - (d) VIP
 - (e) Programme souvenir
 - (f) Le Futurité Boisvert GMC
 - (g) La Classique Ramada/Bud light
 - (h) Commanditaires
8. Caisse populaire de Blainville
9. Affilié
10. Varia
 - (a) Télévision
 - (b) Projet week-end AQR 2008
 - (c) Photographe
 - (d) Trophées : dédouanement
 - (e) Douches
 - (f) Expulsion et nomination
11. Date de la prochaine assemblée
12. Levée de l'assemblée

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 juillet 2007

Il est proposé par Gilles Bergeron, appuyé par Christian Tremblay et résolu unanimement que le procès-verbal de la réunion du 18 juillet 2007 soit approuvé tel que rédigé.

4. Affaire découlant du procès-verbal

Nathalie a souligné le fait qu'il y a avait une problématique avec les annulations des stalles. Les gens ne respectent pas le délai de réservation et d'annulation et désirent se faire rembourser même s'ils annulent après la date limite de réservation. Cela a pour effet que nous sommes dans l'impossibilité de bien planifier les besoins en stalles, ce qui cause particulièrement des problèmes lorsque nous avons à réserver une tente supplémentaire lors des gros événements.

5. Rapport du président

Rien à signaler.

6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)

M. Paul Grand Maison nous a fait parvenir une lettre dont les membres du CA ont pris connaissance. Suite à la lecture de cette lettre, il a été décidé que la commission sur les commandites serait majorée afin de couvrir les différents frais occasionnés par les services aux commanditaires.

7. Rapport des comités

a) Retour sur le Derby Ford Blainville

En général, les gens ont été très satisfaits de cet événement. Il y a eu de bons commentaires sur le secrétariat.

Les points à surveiller sont les suivants :

Son: les cavaliers entendent très bien mais pas l'assistance. Jean-Martin en parlera à Mike Lees.

« Footing » : Il doit y avoir un meilleur entretien du sol durant la nuit.

Voiturettes de golf : Il devra y avoir une surveillance accrue au niveau des voiturettes de golf lors de nos prochains concours. Plusieurs enfants qui n'ont pas l'âge requis pour

conduire ce type de véhicule étaient pourtant au volant tout au long du week-end et conduisaient dangereusement.

b) Retour sur la classique Remorque Leblanc

La Classique Remorque Leblanc a attiré moins de participants que la Classique du mois de juin. Par contre, le nombre d'inscriptions a été supérieur.

Concernant les voiturettes de golf, la présence d'un nouveau représentant de Cart Plus a grandement aidé à contrôler la vitesse sur le terrain de concours. Il a aussi resserré la surveillance auprès des enfants qui n'étaient pas en âge d'être au volant.

c) Hook up

Il y a maintenant 64 emplacements de camping. Vingt-deux prises de 30 ampères ont été ajoutées afin de mieux satisfaire les besoins en électricité.

d) VIP

Marie-Josée préparera des dépliants pour mettre dans la section VIP afin de renseigner les commanditaires sur ce qu'est le reining.

M. Gilles Bergeron a indiqué qu'il aimerait bien être introduit aux commanditaires par Paul Grand Maison afin de l'aider dans son travail de relations publiques. Sa présence dans la section VIP est souhaitée afin d'avoir une personne d'expérience pour répondre aux questions des commanditaires.

Il a été décidé que nous annulions les paniers offerts aux commanditaires puisqu'il y a avait beaucoup de pertes. En remplacement des paniers, nous leur offrirons des amuse-gueules.

e) Programme souvenir

La date limite pour fournir les informations qui iront dans le programme souvenir est le 27 août 2007. Les prix de publicité restent les mêmes que par le passé.

f) Le Futurité Boisvert GMC

Secrétaires de juges : Il reste un secrétaire de juge à trouver.

Préposé à la barrière : M. Serge Rousseau occupera ce poste.

Gestion des arrivées : M. Daniel Ouellet effectuera cette tâche.

Préposé à la ripe et tâches diverses : Gino DiGiglio sera présent.

Annonceur : M. André Limoges

Forgerons : Mario Bourret et Benoit Perreault seront sur place pour offrir leurs services.

Billetterie : Les mêmes personnes que lors du Derby seront présentes afin de procéder à la vente des bracelets.

Gardien de nuit : Il y aura un gardien de nuit qui fera également l'entretien des surfaces d'entraînement durant la nuit. Cette personne sera rémunérée et travaillera durant les nuits de jeudi, vendredi et samedi.

Photographe : M. Serge Gagnon sera de nouveau le photographe officiel lors du Futurité.

Chiens : Aucun chien ne sera toléré dans le manège intérieur durant toute la durée du concours.

Warm up pen : Une tente sera installée à l'entrée du manège dès le jeudi.

CRI :

1- Vétérinaire attitré: Sylvie Surprenant

2- « Steward » : M. Conrad Laurin

3- Les inscriptions à l'épreuve devront se faire le vendredi 7 septembre dès 9h le matin.

4- Le jog test aura lieu le 7 septembre à midi.

5- Un cavalier peut présenter trois (3) chevaux.

6- La bourse sera de \$300,00 + 50% du \$25,00 d'inscription.

7- Nous réserverons huit (8) stalles dans une section isolée en prévision de cette épreuve.

g) La Classique Ramada/Bud Light

Mikes Lees s'occupera d'organiser la fête qui aura lieu le samedi soir à ses frais.

Un méchoui sera offert gracieusement à tous par l'AQR.

Nathalie Richer et Sophie Laroche s'occuperont de la remise des rubans durant tout le week-end.

h) Commanditaires

En général, les commanditaires (Blainville Ford, Kubota, Boisvert GMC et plusieurs autres) ont été très satisfaits de leur présence sur le site de concours. Les retombées ont été intéressantes pour eux.

8. Caisse Populaire de Blainville

Un compte a été ouvert à la Caisse Populaire L'Envolée de Blainville. Tous les transferts s'effectueront officiellement à l'automne.

9. Affilié

La proposition suivante a été faite concernant le concours des affiliés :

Il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Serge Primeau et résolu unanimement qu'aucune bourse ne soit versée pour aller à Hamilton. Il y aura une somme de \$5000,00 pour les gagnants de Hamilton qui désireront se rendre à Oklahoma. Ce montant sera divisé par le nombre de cavaliers qualifiés qui se présenteront à Oklahoma. Un cavalier ne peut avoir plus de \$2 000,00.

10. Varia

a) Télévision

L'AQR s'est vu accordée une entrevue de 5 minutes dans le cadre d'une émission animée par Marc-André Coallier sur le Canal Vox.

En ce qui concerne la première émission, d'une série de deux, diffusée sur les ondes de RDS, le conseil d'administration a souligné que le contenu de l'émission devrait être quelque peu modifié. L'analyste, lors de la prochaine émission, devra expliquer davantage les manœuvres afin de rejoindre un plus grand public.

b) Projet week-end AQR 2008

Un projet est présentement en développement pour le printemps prochain. Il s'agit d'une activité organisée par l'AQR qui se tiendrait la fin de semaine du 17 au 19 Mai 2008. Plusieurs activités sont prévues pour ce long week-end : Une clinique, La Journée sociale ainsi qu'un concours d'entraînement de type 3-D. Il y aurait aussi la 1^{ère} épreuve à vie qui serait de retour cette année ainsi qu'une nouveauté, une épreuve « Jambes courtes » pour les 10 ans et moins. Et, puisque le but premier de cette activité est d'avoir du plaisir, un méchoui ainsi qu'un party avec orchestre et DJ sont prévus à l'horaire. Les dates et l'horaire de cette activité restent à confirmer.

c) **Photographe**

M. Serge Gagnon sera de retour pour le Futurité mais ne sera pas présent lors de la Classique Ramada/Bud Light.

d) **Trophées - dédouanement**

M. Bergeron nous a demandé de modifier le nom du destinataire pour les trophées de la NRHA afin d'en simplifier la réception à son domicile. Nathalie s'occupera de contacter Fedex pour régler le tout. Et, lors des prochaines commandes de trophées à la NRHA, il faudra voir à mettre le bon destinataire.

e) **Douches**

L'accessibilité à des douches sur le site du Parc Équestre de Blainville est toujours un problème. Voici les 3 options discutées lors de la réunion :

1^{er} choix : l'accès aux douches de la piscine de la ville

2^e choix : Ajouter une réserve d'eau de 60 gallons au Jockey Club.

3^e choix : Locations de douches portatives

f) **Expulsion et nomination**

Suite aux absences répétées de M. Philippe David lors des réunion du CA,

Il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Gilles Bergeron et résolu unanimement que M. Philippe David soit destitué de ses fonctions d'administrateur de l'AQR suite à cinq (5) absences répétées et consécutives (18 avril, 9 mai, 6 juin, 18 juillet et 22 août 2007).

Afin de remplacer M. Philippe David,

Il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Linda Amatuzio et résolu unanimement que M. Normand Caron termine le terme de Philippe David.

11. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée du CA se tiendra le mercredi 3 octobre 2007 à 19h au Motel Le Transit à Mont St-Hilaire.

12. Levée de l'assemblée

À 23h32, il est proposé par Gilles Bergeron, appuyé par Marie-Josée Paquette et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

Jean-Martin Donais
Président

Nathalie Richer
Secrétaire exécutive

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'administration de l'Association québécoise de reining tenue le mercredi 3 octobre 2007, au Motel Le Transit du Mont St-Hilaire.

Étaient présents : Christian Tremblay, Gaëtan Laroche, Serge Primeau, Linda Amatuzio, Gilles Bergeron, Johanne Plamondon, Marie-Josée Paquette, Normand Caron et Karelle Naud sous la présidence de Jean-Martin Donais.

Était invité : Paul Grand Maison

1. Ouverture de l'assemblée

Sur constatation du quorum, il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Johanne Plamondon et résolu unanimement que l'assemblée soit ouverte à 19h20.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 22 août 2007
4. Affaire découlant du procès-verbal
5. Rapport du président
6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)
7. Rapport des comités
 - a) Retour sur le Futurité Boisvert GMC
 - b) Retour sur la Classique Ramada/Bud Light
 - c) Retour sur la saison 2007
 - d) Les affiliés à Hamilton
 - e) L'AGA et le party de fin d'année
 - f) Le prochain Info-Rein
8. Programme d'élevage
9. Varia
 - a) Dates, juges et épreuves
 - b) Fiesta AQR
 - c) Tentes : Roger Deslauriers
 - d) Commanditaires
 - e) Comptes en souffrance
 - f) Photographe
10. Date de la prochaine assemblée
11. Levée de l'assemblée

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 22 août 2007

Il est proposé par Gilles Bergeron, appuyé par Serge Primeau et résolu unanimement que le procès-verbal de la réunion du 22 août 2007 soit approuvé en apportant la modification suivante :

En page 5, point 9, remplacer « Il y aura une somme de \$5000,00 pour **l'équipe AQR qui se rendra à Oklahoma.** » par, « Il y aura une somme de \$5000,00 pour **les gagnants de Hamilton qui désireront se rendre à Oklahoma** ».

4. Affaire découlant du procès-verbal

Nous tenons à remercier Fred Tremblay pour avoir représenté l'AQR auprès des médias à trois reprises : deux fois à RDS et une fois pour s'être déplacé à l'hippodrome Blue Bonnets pour une émission au Canal Vox.

Serge Primeau est présentement en pourparlers avec le Parc Équestre de Blainville concernant la présence de douches sur le site de concours. Jean-Martin Donais, Serge Primeau et Paul Grand Maison planifient une rencontre avec Patrick Toupin, directeur du Parc Équestre de Blainville, afin de trouver une solution à ce problème.

19h40 : Arrivée de Linda Amatuzio

19h50 : Arrivée de Karelle Naud

Le problème du son soulevé lors de la dernière réunion a été résolu.

5. Rapport du président

Rien à signaler.

6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)

L'AQR a reçu une invitation de la FEQ afin de participer à la 35^e assemblée générale annuelle qui se tiendra le dimanche 21 octobre prochain à l'hôtel Le Dauphin à Drummondville, à compter de 14h. En avant-midi auront lieu les réunions des délégués des associations. Messieurs Normand Caron et Christian Tremblay représenteront l'AQR lors de ces réunions.

7. Rapport des comités

a) Retour sur le Futurité Boisvert GMC

Les gens ont été très satisfaits de cet événement.

b) Retour sur la classique Ramada/Bud Light

Les gens ont été satisfaits du concours et de la fête qui a eu lieu le samedi soir. La nourriture ainsi que le groupe de musique ont été particulièrement appréciés.

c) Retour sur la saison 2007

Les commentaires sont excellents de la part des participants. Les points à surveiller sont les suivants :

- Faire un horaire plus précis pour la prochaine saison.
- Faire la finale du futurité le samedi au lieu du dimanche afin d'attirer plus de spectateurs. Cela nous amène à débiter le concours une journée plus tôt, donc le jeudi.
- Faire le Derby et le Futurité sur quatre jours au lieu de trois.
- Débiter les concours plus tôt le matin.

d) Les affiliés à Hamilton

Gaëtan Laroche va faire la réservation des stalles pour les cavaliers qui ont manifesté leur intérêt pour aller à Hamilton à la fin octobre. Jusqu'à présent, treize chevaux seront présents pour représenter l'AQR.

e) L'AGA et le party de fin d'année

Salles de réunion : L'AGA ainsi que le party de fin d'année auront lieu le 19 janvier 2008 au Ramada de Blainville. Les salles pour l'AGA, la réunion du temple de la Renommée et des Gouverneurs ont été réservées.

Nourriture : Les grignotines pour l'AGA ainsi que le buffet pour la soirée sont déjà commandés. Deux bouteilles de vin par table seront offertes.

Musique et party : Jean-Martin demandera à Mike Lees s'il désire s'occuper de la musique lors de la soirée.

Trophées : Gaëtan s'occupera des plaques. Christian Tremblay s'occupera de commander les « buckles ».

Maître de cérémonie : André Limoges agira à titre de maître de cérémonie pour la soirée.

Billets : Linda Amatuzio verra à l'impression des billets. Les coûts des billets seront les suivants :

- Adultes : \$40,00
- Jeunes 14-18 : \$20,00
- 13 ans et moins : GRATUIT

Les commanditaires majeurs de l'année 2007 se verront offrir 2 billets et devront confirmer leur présence avant le 1^{er} janvier 2008.

f) Le prochain Info-Rein

Le prochain Info-Rein devra être à la poste au plus tard le 1^{er} Décembre 2007. Donc, la date de tombée pour les publicités et les articles sera le 1^{er} Novembre 2007. Cette publication sera envoyée à tous les membres ainsi qu'à plusieurs individus qui pourraient potentiellement devenir membres AQR et participer aux concours de l'année 2008. Cette initiative a pour but de faire encore grandir notre association.

8. Programme d'élevage

Jean-Martin rencontrera Pierre Grandmont prochainement pour discuter des voies possibles pour promouvoir l'élevage du cheval de reining.

9. Varia

a) Dates, juges et épreuves

Les dates de concours pour l'an prochain sont déterminées :

13 au 15 juin 2008
24 au 27 juillet 2008
8 au 10 août 2008
4 au 7 septembre 2008
26 au 28 septembre 2008

La journée sociale aura lieu le 10 Mai 2008.

Il a été décidé qu'il y ait un juge en moins lors du Futurité, il y en aura donc deux.

Une ébauche de l'horaire des épreuves pour les « Classiques » a été soumis au conseil d'administration et sera modifiée selon les suggestions faites par les membres du CA.

Mike Lees aimerait installer un système de son au plafond du manège intérieur pour toute la durée de la saison de concours. Il aimerait signer une entente de quatre ans avec l'AQR afin de s'assurer de couvrir les frais qu'occasionneraient ces installations. De plus, il y aurait une possibilité d'installer un écran géant où nous pourrions afficher les résultats et aussi diffuser des publicités. Jean-Martin Donais en discutera avec Mike.

Johanne Plamondon nous mentionne qu'elle ne s'occupera plus de la remise des rubans l'an prochain. Nous devons trouver une autre personne pour remplacer Mme Plamondon à cette fonction.

b) Fiesta AQR

Un événement printanier d'une durée de deux à trois jours était à l'étude, mais étant donné la difficulté à obtenir le site de Blainville à des dates qui conviendraient à cet événement, le CA a décidé de mettre ce projet sur la glace pour l'instant. La journée sociale aura lieu tout de même le 10 Mai 2008 tel que mentionné dans la rubrique précédente.

c) Tentes : Roger Deslauriers (« Stalls Inc. »)

Nous vivons présentement une problématique pour la location de stalles temporaires. Les coûts reliés à ce besoin, pourtant essentiel à combler, sont faramineux. La facture pour la tente louée lors du Futurité Boisvert n'a pas encore été réglée puisqu'il y a mésentente sur le prix de location des stalles temporaires déterminé au départ. Messieurs Normand Caron, Christian Tremblay et Gilles Bergeron organiseront une rencontre avec M. Roger Deslauriers pour arriver à une entente.

Serge Primeau a fait des recherches pour voir s'il n'y aurait pas d'autres locateurs de stalles temporaires afin de se préparer pour la prochaine saison; il n'en a malheureusement trouvé aucun autre.

d) Commanditaires

La Boutique du Harnais a fourni les « buckles » pour le futurité ce qui n'était pas prévu lors de l'entente que nous avons prise avec eux au printemps. Nous les remercions infiniment pour ce beau geste spontané.

Paul nous demande s'il peut faire signer des ententes dès maintenant pour la prochaine saison. Nous lui répondons oui.

Il nous indique que Hobby Horse aimerait être un commanditaire officiel l'an prochain conjointement avec FG Collection. Il aimerait cependant avoir la certitude qu'il pourra être présent lors de tous les concours de la prochaine saison, ce que nous ne pouvons pas lui garantir pour l'instant. Christian Tremblay contactera la Boutique du Harnais, qui est un fidèle commanditaire depuis 3 ans, pour voir s'ils pourraient être présents à tous les concours l'an prochain.

e) Comptes en souffrance

Certains comptes n'ont pas été payés pour la saison de concours 2007. Un avis de paiement par poste certifié sera envoyé, et dans la mesure où le destinataire ne donne pas suite, l'AQR prendra les dispositions suivantes :

1. Procédure de suspension de l'AQR
2. Procédure de suspension de la NRHA
3. Nom (s) publié (s) dans l'Info-Rein
4. Nom (s) divulgué (s) à l'AGA.

Cette procédure a été votée le 16 novembre 2005.

Afin de contrer les mauvaises créances et les « oublis » de certains membres, une proposition a été faite :

Il est proposé par Gilles Bergeron, appuyé par Marie-Josée Paquette et résolu unanimement que les stalles soient réservées et payées un (1) mois d'avance pour tous les concours. Que ce montant ne soit pas remboursable.

f) Photographe

Le photographe du dernier concours, M. Guérin, désire signer un contrat de deux (2) ans avec l'AQR. Le CA n'est pas d'accord avec le fait de signer une entente aussi longue avec une compagnie avec laquelle elle ne fait affaire que depuis aussi peu de temps. Le photographe devra fournir une liste de prix afin d'aider le conseil d'administration à étudier ce dossier. Le CA veut s'assurer que les membres auront accès à un service de qualité à un prix abordable. D'autres options sont présentement à l'étude concernant un photographe pour l'an prochain. C'est à suivre.

10. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée du CA se tiendra le mercredi 12 décembre 2007 à 19h au Motel Le Transit à Mont St-Hilaire.

11. Levée de l'assemblée

À 23h35, il est proposé par Serge Primeau, appuyé par Linda Amatuzio et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

Jean-Martin Donais
Président

Nathalie Richer
Secrétaire exécutive

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'administration de l'Association québécoise de reining tenue le mercredi 12 décembre 2007, au Motel Le Transit du Mont St-Hilaire.

Étaient présents : Christian Tremblay, Gaëtan Laroche, Serge Primeau, Gilles Bergeron, Johanne Plamondon et Marie-Josée Paquette sous la présidence de Jean-Martin Donais.

Étaient absents: Linda Amatuzio, Normand Caron et Karelle Naud.

1. Ouverture de l'assemblée

Sur constatation du quorum, il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Gilles Bergeron et résolu unanimement que l'assemblée soit ouverte à 19h15.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marie-Josée Paquette, appuyé par Johanne Plamondon et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit adopté en laissant le point Varia ouvert jusqu'à la fin de la réunion :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 3 octobre 2007
4. Affaire découlant du procès-verbal
5. Rapport du président
6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)
7. Rapport des comités
 - a) Retour sur les affiliés à Hamilton
 - b) Bilan financier
 - c) L'AGA 2008
 - d) Party de fin d'année
 - e) L'Info-Rein
 - f) Saison 2008
8. Programme d'élevage
9. Varia
 - a) Administrateur
 - b) Temple de la Renommée et Bureau des Gouverneurs
 - c) Rencontre des entraîneurs
 - d) Formulaires « contrats des commanditaires »
 - e) Secrétaire exécutive
10. Date de la prochaine assemblée
11. Levée de l'assemblée

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 3 octobre 2007

Il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Serge Primeau et résolu unanimement que le procès-verbal de la réunion du 3 octobre 2007 soit approuvé tel que rédigé.

4. Affaire découlant du procès-verbal

Serge Primeau nous informe que le conseil du Parc équestre de Blainville est en réunion ce soir même, le 12 décembre 2007, et qu'il doit être question des douches qui devraient être présentes sur le terrain de concours pour la saison 2008.

Les réservations pour la soirée devront être faites auprès du Ramada une semaine avant l'événement du 19 janvier 2008. Quarante-huit (48) heures avant, soit le 17 janvier 2008, un chèque devra être fait au Ramada pour le nombre de personnes qui auront réservées. La musique lors de la soirée sera gérée par les gens du Ramada.

Concernant le programme d'élevage, Jean-Martin nous présentera plus tard au cours de la réunion un bref exposé qu'il a préparé.

Nous sommes finalement arrivés à une entente avec M. Deslauriers concernant la location de la tente lors du futurité 2007. Tout est réglé.

La Boutique du harnais nous a confirmé qu'ils ne pouvaient pas faire tous les concours de la saison 2008; ils pourraient être présents lors du Derby et du Futurité. Dossier à suivre...

Johanne nous présente différents modèles de plaques à être remises lors de la soirée annuelle afin que le CA statue sur le modèle à utiliser. Les « buckles » n'ont pas encore été commandées. Christian Tremblay et Marie-Josée Paquette y verront dans les plus brefs délais.

On nous informe que Dieter Wahr, photographe, est prêt à être présent à tous les concours de l'AQR lors de la saison 2008.

« Il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Christian Tremblay et résolu unanimement que M. Dieter Wahr soit le photographe officiel de tous les concours de la saison 2008. »

Jean-Martin enverra une lettre à M. Wahr pour l'informer de cette décision.

Le prochain conseil d'administration devra discuter avec M. Mike Lees, qui s'occupe du son lors des concours, concernant une entente à long terme.

5. Rapport du président

Jean-Martin Donais nous annonce qu'il ne compte pas revenir à la présidence de l'AQR en 2008. Il conservera tout de même le rôle d'administrateur pour le reste de son mandat.

6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)

Nathalie Richer a fait la mise à jour auprès du registraire des entreprises concernant l'erreur orthographique du nom en anglais de l'Association des éleveurs de chevaux de reining.

Nous avons reçu la confirmation de la NRHA que l'AQR sera l'hôte du concours des Affiliés pour les saisons 2008 et 2009. Gaëtan nous fait la lecture de l'entente prévue à cet effet entre la NRHA et l'AQR.

« Il est proposé par Johanne Plamondon, appuyé par Gilles Bergeron et résolu unanimement que l'Association québécoise de reining signe l'entente contractuelle pour la tenue des affiliés en 2008 et en 2009.»

7. Rapport des comités

a) Retour sur les affiliés à Hamilton

Il n'y a eu aucun gagnant de l'affilié « Association québécoise de reining » lors de ce concours.

b) Bilan financier

M. Gaëtan Laroche nous présente un rapport préliminaire de la situation financière de l'AQR.

« Il est proposé par Johanne Plamondon, appuyé par Gilles Bergeron et résolu unanimement que le rapport préliminaire présenté par Gaëtan Laroche soit accepté.»

c) L'AGA 2008

Le début de l'assemblée générale annuelle est prévu pour 13h le 19 janvier 2008. Marie-Josée apportera 150 chemises à remettre lors de l'assemblée. Elles contiendront l'information pertinente à remettre aux membres (horaires des concours de la prochaine saison, nouveaux règlements votés durant la saison, procès verbal de la dernière AGA, lettre des affiliés, et tout autre document jugé pertinent.

Les administrateurs sortants sont Linda Amatuzio, Gilles Bergeron, Karelle Naud, Marie-Josée Paquette et Serge Primeau. Nathalie devra apporter des bulletins de vote en cas d'élection.

d) Party de fin d'année

Marie-Josée et Nathalie s'occuperont des décorations.

e) L'Info-Rein

L'Info-Rein sortira sous peu. Pour pallier sa sortie tardive, étant donné que la date limite de nomination pour les poulains nés en 2007 à Performance Québec est le 31 décembre 2007, nous enverrons un courrier électronique aux membres inscrits pour leur rappeler cette échéance.

f) Saison 2008

Les réservations de stalles pour les concours de la prochaine saison devront se faire selon les règles suivantes :

Pour ces trois (3) concours (Derby, Futurité, Affiliés), les stalles devront être payées **un (1) mois d'avance**.

Pour les deux (2) autres concours (Classique de juin et Classique d'août), les stalles devront être réservées **dix (10) jours d'avance**.

AUCUN REMBOURSEMENT

Il n'y aura plus de périodes de réchauffement (warm-up) avant les classes sauf en cas de pluie. La raison pour laquelle nous retirons cette période est que les seuls cavaliers avantagés sont les premiers à passer, tous les autres n'en bénéficient pas.

Les ordres de passage (« DRAWS ») sortiront désormais 1hr ½ avant les classes. Cela permettra une meilleure planification.

Le manège de compétition devra être libéré une heure avant le début de l'épreuve afin de permettre la préparation de la surface.

Il y aura à l'avenir davantage de « warm ups » payants, nous offrirons trente-cinq (35) places au lieu de vingt-cinq (25).

Vous trouverez en annexe trois (3) documents :

ANNEXE 1 : Politique pour épreuves tenues tôt le matin

ANNEXE 2 : Définitions des différents statuts de cavaliers AQR

ANNEXE 3 : Épreuves officielles 2008/ Championnat d'année 2008-01-02

Ces 3 documents ont été approuvés selon la proposition suivante :

« Il est proposé par Marie-Josée Paquette, appuyé par Christian Tremblay et résolu unanimement que les 3 documents (Annexes 1, 2 et 3) soient approuvés.»

Certains juges sont déjà embauchés. Il en reste trois (3) à confirmer.

M. Laroche nous annonce qu'il ne sera pas présent à tous les concours de la prochaine saison. Il nous propose ses services comme 3^e personne lors du Derby et du Futurité. Il nous suggère de demander à Sophie Laroche de seconder Nathalie Richer pour tous les concours sauf au concours des affiliés qui sera tenu les 26, 27 et 28 septembre 2008 où il nous confirme sa présence à titre de « show manager ».

Les membres du conseil d'administration ont alors eu une discussion sur les frais de secrétariat et une proposition a été faite à ce sujet :

« Il est proposé par Gilles Bergeron, appuyé par Serge Primeau et résolu unanimement que les frais de secrétariat soient augmentés pour la saison 2008 de deux (\$2,00) dollars /classe.

Nous aurons le site du Parc équestre de Blainville au même tarif pour la saison 2008 que la saison précédente. Par contre, puisque nous ajoutons une journée de concours pour le Derby et le Futurité, cela occasionnera des frais de location du terrain de \$2500,00/jour.

8. Programme d'élevage

Jean-Martin nous fait un exposé sur deux types de programmes d'élevage dont il a préparé une ébauche des règlements. Suite à des discussions et échanges entre les membres présents, il est entendu que Jean-Martin demandera à M. Grandmont de s'occuper de contacter les étalonniers et de s'occuper du démarrage de ce projet.

9. Varia

a) Administrateurs

« Il est proposé par Gilles Bergeron, appuyé par Christian Tremblay et résolu unanimement que la carte de membre d'un administrateur, qui occupe cette fonction au 31 octobre, soit offerte gracieusement par l'AQR pour l'année suivante. »

b) Temple de la Renommée et Bureau des Gouverneurs

La réunion du Temple de la Renommée aura lieu le 19 janvier à 9hr et celle du bureau des Gouverneurs suivra à 10hr. Nathalie verra à la convocation des membres qui peuvent être présents lors de ces réunions.

c) **Rencontre des entraîneurs**

M. Christian Tremblay nous fait un compte-rendu de la rencontre qu'il y a eu entre une douzaine d'entraîneurs. Un des points abordés est, entre autres, le code d'éthique au concours. De plus, ceux-ci ont discutés des tarifs pour les services qu'ils offrent afin de garder une certaine éthique à ce sujet.

d) **Formulaires « contrats des commanditaires »**

Nathalie présente un nouveau formulaire pour les contrats de commandite. Ce dernier contient plus de détails. Il est approuvé par le CA et sera ajouté sur le site WEB de l'AQR en remplacement de l'ancien.

Concernant les commandites, Jean-Martin contactera Paul Grand Maison pour l'informer que le prochain conseil d'administration, élu lors de la prochaine assemblée générale annuelle, décidera de l'orientation que l'association québécoise de reining prendra dans l'avenir, et le contactera alors pour lui en faire part.

e) **Secrétaire exécutive**

Jean-Martin fait la lecture d'une lettre qu'il a reçue de la secrétaire exécutive de l'AQR qui expose les raisons pour lesquelles elle demande une majoration de son salaire pour l'année 2008. Suite à la lecture de cette lettre et de quelques échanges entre les administrateurs présents, la proposition suivante est faite :

« Il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Gilles Bergeron et résolu unanimement que le salaire de la secrétaire exécutive de l'AQR soit majorée à huit cents dollars (\$800,00) par mois.»

10. Date de la prochaine assemblée

La date de la prochaine assemblée du CA sera déterminée lors de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 19 janvier 2008 à 13hr au Ramada de Blainville.

11. Levée de l'assemblée

À 00h10, il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Gaëtan Laroche et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

Jean-Martin Donais
Président

Nathalie Richer
Secrétaire exécutive

ANNEXE 1

POLITIQUE POUR ÉPREUVES TENUES TÔT LE MATIN

Il est fortement recommandé qu'aucune épreuve de reining ne débute avant 8h00 le matin.

L'ordre de passage (tirage au sort) des épreuves débutant à 8h00 (ou plus tôt) sera faite et rendue disponible la veille (soirée précédente).

CA – 2007-12-12

ANNEXE 2

STATUT DÉBUTANT NON PRO AQR (définition)

Tout membre AQR, ayant encore droit au statut 'Rookie Non Pro NRHA' au 31 décembre de l'année précédant l'année courante, est admissible à l'épreuve 'DÉBUTANT NON PRO AQR' pour l'année courante si ses gains à vie 'Débutant Non Pro AQR' et 'Non Pro Limité AQR' au même 31 décembre ne dépassent pas 200 \$.

La bourse ajoutée de cette épreuve doit être de 100 \$. Le frais d'inscription ne peut être supérieur à 10 \$ et le frais de juges ne peut excéder 5 \$. Cette épreuve est tenue en même temps que 'Rookie NRHA' et permet aussi la monte à deux (2) mains avec tout mors légal et le cheval peut être la propriété de n'importe qui et n'a pas besoin d'une licence NRHA. Un(e) participant(e) peut inscrire un maximum de trois (3) chevaux. Un cheval ne peut être inscrit qu'une fois.

STATUT DÉBUTANT JEUNE – 18 ANS ET MOINS AQR (définition)

Tout membre AQR, âgé(e) de 18 et moins au 1^{er} janvier de l'année courante et ayant encore droit au statut 'Rookie Non Pro NRHA' au 31 décembre de l'année précédant l'année courante, est admissible à l'épreuve 'DÉBUTANT JEUNE AQR' pour l'année courante si ses gains à vie de toutes les épreuves AQR au même 31 décembre ne dépassent pas 200 \$.

Cette épreuve est du genre 'Jackpot' sans aucune bourse ajoutée. Le frais d'inscription est de 10 \$, sans frais de juges ni de secrétariat. Cette épreuve est tenue en même temps que les épreuves 'Jeune NRHA' et permet aussi la monte à deux (2) mains avec tout mors légal et le cheval peut être la propriété de n'importe qui et n'a pas besoin d'une licence NRHA. Aucun étalon n'est permis dans cette épreuve. Un(e) participant(e) peut inscrire un maximum de trois (3) chevaux. Un cheval ne peut être inscrit qu'une fois.

STATUT NON PRO LIMITÉ AQR (définition)

Tout membre AQR, ayant encore droit au statut 'Non Pro Limité NRHA' au 31 décembre de l'année précédant l'année courante, est admissible à l'épreuve 'NON PRO LIMITÉ AQR' pour l'année courante.

La bourse ajoutée de cette épreuve doit être la même que 'Non Pro Limité NRHA' tout comme les frais d'inscription et de juges. Cette épreuve est tenue en même temps que 'Non Pro Limité NRHA' et tous les règlements NRHA de propriété et de membership s'appliquent.

Un(e) participant(e) peut inscrire un maximum de trois (3) chevaux. Un cheval ne peut être inscrit qu'une fois.

STATUT JEUNE CAVALIER AQR – 14 à 21 ANS (définition)

Tout membre AQR, âgé(e) de 14 à 21 ans au 1^{er} janvier de l'année courante, est admissible à l'épreuve 'JEUNE CAVALIER AQR – 14 à 21 ANS'.

Cette épreuve est du genre 'Jackpot' sans aucune bourse ajoutée. Le frais d'inscription est de 10 \$, sans frais de juges ni de secrétariat. Cette épreuve est tenue en même temps que les épreuves 'Jeune NRHA' et exige la monte à une (1) main avec tout mors légal. L'utilisation d'un étalon est permise dans cette épreuve.

Un(e) participant(e) peut inscrire un maximum de trois (3) chevaux. Un cheval ne peut être inscrit qu'une fois, peut être la propriété de n'importe qui et n'a pas besoin d'une licence NRHA. Les bourses gagnées dans cette épreuve ne peuvent pas servir pour restreindre la participation à toute autre épreuve AQR.

STATUT JAMBES COURTES AQR – 10 ANS ET MOINS (définition)

Tout membre AQR, âgé(e) de 10 ans et moins au 1^{er} janvier de l'année courante, est admissible à l'épreuve 'JAMBES COURTES AQR – 10 ANS ET MOINS'.

Cette épreuve est du genre 'Jackpot' sans aucune bourse ajoutée. Il n'y a aucun frais d'inscription, de frais de juges et de secrétariat. Cette épreuve permet la monte à deux (2) mains avec tout mors légal, le cheval peut être la propriété de n'importe qui et n'a pas besoin d'une licence NRHA. Un(e) participant(e) peut inscrire un maximum d'un (1) cheval. Les bourses gagnées dans cette épreuve ne peuvent pas servir pour restreindre la participation à toute autre épreuve AQR. Aucun étalon n'est permis dans cette épreuve. Un cheval ne peut être inscrit qu'une fois.

ANNEXE 3

ÉPREUVES OFFICIELLES 2008 / CHAMPIONNAT D'ANNÉE 2008

Les épreuves suivantes servent pour la compilation du championnat d'année AQR :

- Omnium NRHA (Open)
- Omnium Intermédiaire NRHA (Intermediate Open)
 - Omnium Limité NRHA (Limited Open)
 - Rookie Pro NRHA (Pro Rookie)
- Non Pro NRHA (Non Pro)
- Non Pro Intermédiaire NRHA (Intermediate Non Pro)
 - Non Pro Limité NRHA (Limited Non Pro)
 - Non Pro Limité AQR (Limited Non Pro)
- Cheval Novice Omnium NRHA (Open Novice Horse)
- Omnium – tous âges AQHA (Open All Ages)
- Cheval Novice Non Pro NRHA (Non Pro Novice Horse)
- Amateur AQHA (Amateur)
 - Rookie Non Pro NRHA (Non Pro Rookie)
 - Débutant Non Pro AQR (Non Pro Beginner)
- Jeune 13 ans et moins NRHA (Youth 13 & under)
- Jeune 14-18 ans NRHA (Youth 14 thru 18)
- Jeune Débutant 18 ans et moins AQR (Beginner Youth 18 & under)
- Jeune Cavalier 14 à 21 ans AQR (Young Rider 14 thru 21)
- Jeune 18 ans et moins AQHA (Youth 18 & under)
 - Jambes Courtes 10 ans et moins AQR (Short Legs 10 & under)

Les règlements, pour le calcul du championnat d'année AQR, sont les suivants :

- (a) Les épreuves comptabilisées sont celles qui sont approuvées par AQR.
- (b) Le propriétaire et le concurrent(e) de chaque épreuve comptabilisée doivent tous deux être membres en règle AQR lors de chaque concours approuvé par AQR. Les seules exceptions sont les ÉPREUVES AQR alors que seulement le/la concurrent(e) doit être membre en règle AQR.
- (c) Les données comptabilisées sont les POINTS (système NRHA) pour les épreuves 'AQHA' (Omnium/Amateur/Jeune), 'Jeune NRHA' (13 ans et moins/14 à 18)', 'Jeune Débutant AQR', 'Jeune Cavalier AQR' et 'Jambes Courtes AQR'. Pour toutes les autres épreuves, les gains (dollars) sont comptabilisés.